

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BENIN

46ème année — numéro 575

15 Mai 1992 — 100 Francs CFA

SALAIRS POLITIQUES AU BENIN : QUERELLES DE BAS ETAGE ENTRE L'EXECUTIF ET LE LEGISLATIF

En décidant des montants des salaires politiques à leur profit en 1990, M. Nicéphore Dieudonné SO-GLO, alors Chef du Gouvernement de transition, et ses ministres

L'ÉGLISE TOGOLAISE EN DEUIL

C'est avec une profond tristesse que nous portons à la connaissance de nos fidèles lecteurs le décès de Son Excellence Monseigneur Chrétien Matawo Bakpessi, évêque de Sokodé (Togo).



Né en 1924 à Yadé (diocèse de Sokodé), Mgr Chrétien Bakpessi a été ordonné prêtre à Rome le 21 décembre 1952. Nommé deuxième évêque de Sokodé le 9 août 1965, il a reçu à Rome, le 5 décembre de la même année, l'ordination épiscopale des mains de Son Eminence le Cardinal Agagianian, du Sacré Collège.

Mgr Chrétien Bakpessi est rappelé à Dieu le lundi 27 avril 1992 à Sokodé où il sera inhumé le Jeudi 15 Mai.

La Rédaction du journal « La Croix », s'associant à ce deuil éprouvant, présente à la chrétienté du Togo en général et à celle de Sokodé en particulier ses sincères et fraternelles condoléances.

La « Croix du Bénin »

n'avaient certainement pas calculé toutes les conséquences de l'action qu'ils posaient. Même la levée de bouclier occasionnée au sein de la population par la décision n'avait pas engendré un émoi particulier en eux. Tout au plus avaient-ils fini par prendre l'engagement de réviser ces salaires à la baisse pour les ramener à des proportions plus raisonnables.

Nul n'ignore ce qu'il est advenu de cet engagement. Clair il est donc que ce qui était raisonnable pour le Gouvernement ne l'était pas du tout pour le reste du peuple. Corollaire, les agents du ministre des Finances qui devaient traiter ces salaires, refusèrent de se rendre complices de ce que certains n'avaient pas hésité à qualifier de « crime contre le peuple ». Mais peine perdue. Contournant ce blocus, le Gouvernement ne fit rien d'autre que d'avoir recours à la Caisse Auto-

nome d'Amortissement pour se faire payer les salaires politiques.

Mais l'aventure jusqu'à heureuse et paisible semble tourner court aujourd'hui lorsque, choisissant de marcher à la suite du Gouvernement dans le sillon tracé par lui, et précédant certainement de peu les membres des autres institutions de l'Etat proposées par la Conférence nationale et prévues par la Constitution mais non encore installées, les honorables Députés à l'Assemblée Nationale du Bénin se sont octroyé, eux aussi, une part substantielle du gâteau national dont jusqu'alors le Gouvernement pensait devoir détenir, de façon exclusive, la dégustation de l'un des plus gros quartiers.

Et voilà le top donné pour une partie de bataille entre le Gouvernement et les députés.

(Lire la suite à la page 2)

VIOLENCE POLITIQUE AU TOGO



En tête à tête M. Gilchrist Olympio (à gauche) et M. Marc Atidépé (à droite), son médecin personnel tué dans l'embuscade du 5 mai 1992.

Il n'y a pas plus récidivistes que des nostalgiques d'un système politique révolu. Au Togo, les forces de régression n'ont plus aucun moyen pour accomplir leur cynique dessein : revenir aux affaires et réinstaurer l'ordre ancien. Pour y par-

venir, les ennemis de la Transition démocratique togolaise ont délibérément choisi de répandre le spectre de la violence et de la terreur militaire, préférant ainsi la for-

(Lire la suite à la page 11)



UNE AUTHENTIQUE ET RADICALE CONVERSION DES CŒURS

Dans la lutte entre le bien et le mal, entre l'amour et la haine qui se combattent dans le cœur de l'homme, et avec une force supérieure dans le cœur de l'homme éprouvé par la souffrance, peuvent influer puissamment les convictions idéologiques. Tous nous avons été témoins de ces groupes d'hommes, se proposant de régler face à des situations sociales frustrantes et promettant des voies de libération, qui déchaînent parfois des conflits et des violences qui en fin de compte produisent à eux seuls des frustrations supérieures et une plus grande douleur.

Grave est la responsabilité des idéologies qui professent la haine, la rancœur, le ressentiment comme moteur de l'histoire. Comme de ceux qui réduisent l'homme à des dimensions économiques contraires à sa dignité. Sans nier la gravité de nombreux problèmes et l'injustice de beaucoup de situations, ils ne peuvent nous empêcher de proclamer que la haine n'est jamais une voie : seuls l'amour, l'effort personnel constructif, peuvent toucher au fond des problèmes.

Est donc nécessaire une authentique et radicale conversion du cœur de l'homme. Tant qu'on continuera à étudier le point central, c'est-à-dire la racine des maux qui perturbent la vie des hommes et des peuples, les situations continueront à ne pas être résolues.

Jean-Paul II
à Ayacucho, Amérique latine
le 03 février 1985

LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

SALAISONS POLITIQUES AU BENIN: QUERELLES DE BAS ETAGE ENTRE L'EXECUTIF ET LE LEGISLATIF

(suite de la première page)
nement et l'Assemblée nationale.

PLUS AUCUN SOUCI DU QU'EN DIRA-T-ON

Tandis que les ministres font bloc derrière leur Chef pour dénoncer publiquement des indemnités parlementaires « hors proportion », des voix s'élèvent au sein de l'Institution parlementaire pour dénier au Gouvernement le droit de juger des salaires des Députés. Et de nouveau la mèche de la guerre s'enflamme entre l'Exécutif et le Légitif.

Dans ce décor répugnant, à forte odeur de ce C.F.A, les dindons de la farce, encore une fois, ce sont les travailleurs, et par extension le peuple au nom de qui tout a été et est toujours fait.

Comme s'ils étaient devenus soudainement amnésiques, les Députés qui sont les élus du peuple semblent avoir oublié que la très grande majorité d'entre eux qui ignorent encore qu'il leur échelotera un jour la chance de siéger dans l'hémicycle, s'étaient spontanément associés aux populations insurgées en 1990 contre les salaires politiques proposés par le Gouvernement de transition de M. Nicéphore Dieudonné SOGLO.

Aujourd'hui, ils ne manquent aucune occasion pour rappeler à qui veut les entendre qu'ils sont des mandataires du peuple et qu'à ce titre ils incarnent le pouvoir suprême.

A l'occasion, certains et non des moindres n'hésitent pas à ajouter pompeusement qu'ils ont le devoir de défendre les intérêts du Bénin et de son peuple.

La facilité et la rapidité avec lesquelles ces phrases sont souvent débitées révèlent-elles quelque manque de conviction dans ces propos ?

S'il en était ainsi cela semblerait corroborer les propos d'un esprit avancé de ce siècle qui affirme que « les politiciens possèdent l'art de ne pas faire ce qu'ils disent ».

LA POLITIQUE : UN TREMPLIN A L'ENRICHISSEMENT FACILE

Il y a quelques mois, (un an tout au plus), le Bénin faisait l'admiration de bon nombre de pays tant africains qu'euro-péens...

A peine sorti d'une période dont le seul souvenir suffit à donner la chair de poule, le Bénin offre aujourd'hui le spectacle d'un pays où le pouvoir (Légitif et Exécutif) et le peuple sont en rupture de dialogue pour des questions

matérielles, d'indemnités et de salaires politiques.

Mais au-delà des rancœurs, des ressentiments, des supputations de toutes sortes que suggère cette situation, c'est l'avenir même du processus démocratique béninois qui est en jeu. Car il faut reconnaître qu'une nouvelle philosophie semble guider désormais les Béninois : celle du Renouveau Démocratique qui rimerait avec la certitude établie que la politique est actuellement, au Bénin, la voie la plus sûre, la plus rapide, et peut-être aussi la moins onéreuse pour s'enrichir. Et cela, le plus largement du monde, s'il vous plaît.

Dans ces conditions, connaissant la propension des Béninois à se laisser aveuglément et par tous les moyens dans toutes entreprises génératrices de gains faciles, il faut s'attendre à de sérieuses empoignades aux prochaines élections.

Il suffirait que le Gouvernement de transition et le Haut Conseil de la République fassent preuve d'un peu de retenue et de réalisme pour qu'aujourd'hui le débat des salaires politiques ne soit même pas lancé.

Car aussi irrésistible que puisse être l'attrait de l'argent, le réalisme politique commande et commande toujours d'ailleurs, en l'état actuel de l'économie béninoise et des diverses situations sociales nationales, d'éviter de prendre le risque de s'aventurer dans une entreprise qui n'est nullement portée de la certitude d'épargner à l'Etat le cercle vicieux des abus et autres détournements constatés, déplorés et décriés au cours de la Conférence nationale qui a fait le processus de la gestion du PRPB.

La classe politique béninoise vient sûrement d'engager l'un des débats essentiels à la promotion de la vie politique nationale et à l'élévation du niveau de conscience patriotique, à travers le règlement définitif de cette question ; car en effet, il est permis d'espérer que nous repartirions avec un nouveau souffle pour des résultats que nous souhaitons plus réalisables, plus objectifs et moins avilissants. Alors, il va surtout falloir que les dirigeants politiques de ce pays s'engagent désormais à dire la vérité au peuple qui n'apprécie guère la mauvaise foi délibérée et

MAIS A QUAND DONC LE DEBAT ESSENTIEL DU DEVELOPPEMENT ?

L'idée de l'amorce d'une moralisation de la vie publique qui

avait été agitée à l'époque pour justifier la chose, ne trouve plus son fondement dans la part aujourd'hui. Car, il est loin d'être vrai que l'institution des salaires politiques démesurés, du reste, a mis à l'abri des prévarications, des rançonnements et des concussions.

Tout au plus la chose aura servi à alimenter l'appétit des politiciens et occasionné aujourd'hui un débat supplémentaire malaisin. Ce qui sans doute renvoie à plusieurs mois encore les débats essentiels sur lesquels l'Assemblée devrait se concentrer comme les questions de développement. C'est le Renouveau Démocratique Béninois qui, de ce fait, accuse indiscutablement du retard et, partant, le Bénin, son développement : l'amélioration des conditions de vie de ce peuple qui ne recule pourtant devant aucun sacrifice en vue de créer l'environnement politique adéquat pour l'amorce d'un programme de développement digne et conséquent.

Enfin les Béninois devraient néanmoins se réjouir de l'allure que prennent actuellement les événements politiques notamment en ce qui concerne les émoluments politiques. Car, comme chacun sait, au sein de la classe politique, qu'il devra désormais faire attention à l'autre et à ce qu'il fait, on peut considérer que cela constitue un point positif pour notre Démocratie.

La classe politique béninoise vient sûrement d'engager l'un des débats essentiels à la promotion de la vie politique nationale et à l'élévation du niveau de conscience patriotique, à travers le règlement définitif de cette question ; car en effet, il est permis d'espérer que nous repartirions avec un nouveau souffle pour des résultats que nous souhaitons plus réalisables, plus objectifs et moins avilissants. Alors, il va surtout falloir que les dirigeants politiques de ce pays s'engagent désormais à dire la vérité au peuple qui n'apprécie guère la mauvaise foi délibérée et

l'hypocrisie noire qui caractérisent la démarche, le raisonnement et les démonstrations peu convaincantes par lesquels s'illustrent certains responsables politiques dès lors qu'il s'agit d'expliquer ou de justifier leurs émoluments. Mais l'opinion publique qui n'est pas dupée a vite compris qu'il y a anguille sous roche et que seules des situations floues et compromettantes ou le bénéfice d'avantages indus peuvent justifier une telle frousse de la Transparence.

Pourtant voici venus des temps que nous aurions voulus nouveaux parce que fraternels, solidaires, transparents, mais qui malheureusement, soulignons-le, fondent le règne de l'individualisme, de l'égoïsme le plus outrancier, de la voracité la plus dévastatrice, du flou.

Aujourd'hui tout indique pourtant que pour un développement harmonieux du Bénin, les filles et les fils de ce pays ont tous besoin de reconversion, surtout mentale, afin que la réflexion devienne sereine, que notre comportement devienne plus humain, donc plus décent, que l'individualisme, l'égoïsme, l'apréte au gain facile... cèdent le pas à l'équité, au partage, à la solidarité, à la fraternité, que l'amour vrai ait droit de cité dans le Bénin nouveau.

Jacques Colon

LE SAVEZ-VOUS ?

ATTENTION AU SUCRE DES SODAS

En Afrique, de nombreuses boissons sont préparées traditionnellement. Mais de nos jours, certaines boissons importées envahissent le marché africain et atteignent même les zones rurales les plus reculées. C'est le cas des eaux gazeuses et gazéifiées. Elles contiennent du gaz carbonique, elles pétillent. Certaines sont sucrées et parfumées avec des essences de fruits. Ce sont les limonades et autres sodas, dont la consommation est très appréciée par les jeunes enfants et par beaucoup de femmes. Mais ces boissons grèvent inutilement le budget familial et peuvent être néfastes pour la santé parce qu'elles apportent une trop grande quantité de sucre à l'organisme. On ne conseillerait jamais assez de leur préférer les jus de fruits préparés à domicile. Leur apport en sels minéraux et en vitamines C notamment, est très important pour les jeunes enfants. Les eaux minérales naturelles sont moins consommées et pourtant elles sont très pures et riches en sels minéraux. Pourquoi les dédaigner ?

| LA CROIX DU BENIN | | Nous remercions tout spécialement les personnes qui souviennent un | |
|---|--|--|--|
| Rédaction et Abonnements | | Abonnement de Soutien 4000 à 6000 F CFA (80 à 120 FF) | |
| « LA CROIX DU BENIN » | | Abonnement de Bienfaiteur 6000 à 8000 F CFA (120 à 160 FF) | |
| B. P. 105 - Tél. 32-11-19 | | Abonnement d'Amitié 8000 F CFA et plus (160 FF et plus) | |
| Changement d'adresse 100 F CFA | | Ordinaire 2400 F CFA | |
| Compte : | | - Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal, Togo 2500 F CFA | |
| C. C. P. 12-76 | | - Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun, R. C. A. 2500 F CFA | |
| COTONOU | | - France 50 FF | |
| Directeur de Publication | | - Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia, Sierra Leone 3200 F CFA | |
| BARTHélémy | | - Kinshasa (Zaire) 3200 F CFA | |
| CAKPO ASSOGBA | | - Kenya, Angola, Ouganda, Tanzanie 3200 F CFA | |
| Dépôt légal n° 728 | | - Europe (moins la France) 3200 F CFA | |
| Tirage : 6.000 exemplaires | | - Amérique (Nord - Centrale - Sud) 3200 F CFA | |
| IMPRIMERIE NOTRE-DAME TEL. 52-12-07 COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN) | | | |

LE

N:

TIF

risent et les cants

certains

à lors

justi-

l'opi-

dupe

guille

situantes

indus

usse

emps

eaux

ires,

veu

t le

l'é-

a vo-

flou.

tant

mo-

les

de

ma-

mme

ent

plus

égo-

lie...

vérité-

té

a

LES FUNERAILLES DE MAMAN GANTIN: UNE MÈRE DANS SA FAMILLE

« Quand s'éteint le cœur d'une mère dans sa famille, c'est un immense trésor qui disparaît, c'est une ère dans la vie qui s'achève... c'est une importante part de nous-mêmes qui s'en va... »

Ces mots de Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin lors de la messe de huitaine de Anne Gantin, sa mère, le samedi 25 avril dernier, donnent éloquemment sens et valeur aux funérailles de cette maman qui vient de nous quitter.

C'est à 92 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui sa servante Anne, veuve Henri Gantin, le mercredi 15 avril 1992, veille du Jeudi-Saint. La plus grande église de Cotonou qu'est celle de la paroisse Saint-Michel et qui a servi de cadre pour la messe d'enterrement était devenue trop petite pour la circonstance. Très dense était l'assistance. Au premier rang dans la nef centrale côté droit se distinguait la chaise du Chef de l'Etat, M. Nicéphore Dieudonné Soglo. Dans les bancs derrière lui s'alignaient des membres du Gouvernement et des membres de l'Assemblée Nationale. Dans la nef centrale, côté gauche, les anciens Présidents de la République avaient pris place ; derrière eux les membres du corps diplomatique et une forte délégation des pays amis proches ou lointains, tous venus prier pour le repos de l'âme de la défunte, et aussi témoigner de leur affection et compassion à la famille éploie.

Quand l'imposante théorie des célébrations s'installa dans le vaste choeur devenu subitement exigü sous nos yeux, les feux des projecteurs éclairèrent une large couronne où l'on voyait scintiller les aubes-chasubles jaune-or (c'était le mercredi de Pâques) de plus de 120 prêtres qui auréolaient un noyau central de 8 préfâts le Cardinal qui présidait la célébration avait à ses côtés Leurs Excellences, Nos Seigneurs Abraham Kattumana, Prononce Apostolique en résidence à Accra, Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou, Lucien Monsi-Agboka, Evêque d'Abomey, Vincent Mensah, Evêque de Porto-Novo, Robert Sastre, Evêque de Lokossa, Nicolas Okioh, Evêque de Natitingou et Philippe Fanoko Kpodozo, Evêque d'Atakpamé. Président du Haut Conseil de la République du Togo et représentant la Conférence épiscopale du Togo.

L'homélie du Cardinal a été essentiellement une méditation d'une rare densité, succulente dans la forme et exquise nourriture pour l'esprit et l'âme, une méditation sur la famille et plus précisément sur la valeur d'une mère dans sa famille. De cette mère, il dira lui-même qu'« elle est un trésor précieux, incomparable, irremplaçable, parce qu'elle seule sait nous apprendre à parler, à marcher, à nous tenir debout, à sourire, à servir et à aimer ».

A défaut de pouvoir vous livrer l'intégralité de cette homélie-méditation, nous vous en proposons un extrait :



UNE MAMAN : QUEL PUIT DE GRACES !

« Combien on regrette, à la mort d'une Mère — regrets superflus — de n' avoir pas été toujours ou plus souvent, ou pas assez dociles à ses conseils et à ses suggestions ! Les vraies mamans exercent, non le pouvoir, mais l'influence sur leurs enfants. Elles savent toujours respecter assez le don précieux et délicat de la liberté, pour ne pas leur imposer quoi que ce soit, ni leur personne, ni leur goût, ni leur préférence... C'est à la manière des vrais maîtres, témoins exemplaires et authentiques, ils ne donnent pas de leçons aux autres. Leur discréption éloquente parle d'elle-même. Merveilleux de richesses et de ressources est le cœur d'une Maman, première école pour ses enfants : le rétrosviseur normal qu'est la mémoire du passé et l'expérience héritée et enrichie par les anciens, les clignotants répétés qui mettent en garde contre les écueils d'une route déjà parcourue, et enfin, les freins devant les dangers et les dérapages irréparables, quelle précieuse panoplie de sécurité humaine et spirituelle dont dispose pour les siens, la très vigilante sollicitude d'une mère !

« L'écriture dit de la femme parfaite, c'est-à-dire la mère, qu'elle est comme une perle rare : « Elle ceint vigoureusement ses reins et déploie la force de ses bras ; elle étend les mains sur le pauvre ; elle tend les bras à l'indigent. Avec sagesse elle ouvre la bouche ; sur sa bouche une doctrine de piété... ». Beaucoup trouveront dans ce portrait la silhouette de celle qui leur a donné le jour.

« Un bel éloge résume enfin toute sa vocation et sa mission comme une auroûme autour d'elle : « De sa mainonnée elle surveille le va-et-vient ; elle ne mange pas le pain de l'oisiveté ! ».

ter sur elle. Son sens aigu de la rectitude, de la discréption, de la politesse agréable mais disciplinée, attirent autour d'elle une foule de confidents et d'amis. Particulièrement vif était son sens de la responsabilité. Elle l'exprimait quelquefois par une formule lapidaire qui n'a jamais quitté ma conscience et que je ne puis traduire que dans sa propre langue, tellement elle est significative du contenu que sa tradition culturelle donne à la maternité et à l'éducation : « mt e jio w n kpan » — « Mettre un enfant au monde c'est s'engager à en assurer la charge ».

« Un écrivain bien connu a dédié en hommage à sa mère un beau livre intitulé : « Une femme dans sa valélie ». Vous êtes, frères et sœurs, en train d'illustrer, par votre présence, un hommage très honorable à une « Mère dans sa famille ». Je vois ici la famille des parents, la famille des amis, la famille de tant de personnes bienveillantes et généreuses qui ont tenu à venir jusqu'ici, au prix d'un voyage long, fatigant et coûteux, pour apporter l'inespérable témoignage de leur affection, de leur fidélité et de leur prière. Maman Gantin aimait les visites ; elle cultivait l'amitié ; elle entretenait le souvenir des bienfaits reçus ».

Et le fils qui, sur cette terre, ne verra plus, de ses yeux de chair, sa mère dont le corps allait être bientôt confié à la terre, va conclure sa méditation sur des notes d'éternité où la mort terrestre propulse l'âme dans une exubérance de joie sans fin, avec l'assurance de ressusciter un jour, de surgir de la terre pour voir Dieu des yeux de chair :

« DEO GRATIAS ; c'est le mystère des voies et des vues divines qui nous mènent là où nous ne choisissons pas. Il vaut mieux se laisser conduire par un Dieu qui tout prévoit et tout pourvoit pour nous, avec amour et tendresse.

« Née à Abomey, dans la ville béninoise des Rois, des Princes et Princesses, Maman Gantin est venue achever son existence terrestre dans le jeune cité de Cotonou, au bord de l'immense Océan, symbole de l'éternité, sur l'ancienne Côte des Esclaves, juste au terme du Carême chrétien de pénitence, de prière et de pardon.

« La voici, comme une vraie servante toute soumise à son Seigneur, en oblation définitive à la face du Ciel et au milieu des siens, une vraie Mère dans sa famille .

« Elle a bien fait de croire et de répéter en son cœur, à la suite du saint homme Job, son cri d'espérance : « Je sais, moi, que mon Défenseur est Vivant et que Lui, le dernier, se levera sur la terre ; et de ma chair, je verrai ».

— Ce sera désormais, 'Oui, DEO GRATIAS', nous avec elle, elle avec nous, plus près de Dieu... toujours plus près de Toi, mon Dieu ».

Amen.

Maman Gantin, dors dans la paix du Seigneur; prépare-nous une place auprès du Dieu qui ressuscite les morts.

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LES BATONS ROYAUX DES MESSAGERS DE LA COUR DE KETU AU TEMPS DE LA ROYAUTE

Durant la période précoloniale, le royaume de Kétou a été l'un des plus célèbres de l'intérieur de la Côte des Esclaves. Il possédait des institutions politiques très élaborées qui conditionnaient la bonne gestion des hommes et des biens (1). Ses rois possédaient à la cour des serviteurs parmi lesquels des messagers communément appelés Ilari ou têtes rasées, porteurs de bâtons royaux.

I — DES REGALIA SECONDAIRES

Si les bâtons royaux appartiennent aux rois (2) tout en constituant des regalia secondaires souvent oubliés lors de l'énumération des insignes du pouvoir royal, leurs usagers sont cependant les Ilari. Ils ne sont jamais directement utilisés par les rois qui les remettent à leurs messagers pour les représenter à l'extérieur du palais, dans le royaume. Ce sont donc des bâtons à usages externes contrairement au couvre-chef perlé et à l'orukè (3) qui font partie des principaux insignes du pouvoir suprême et qui ne sont utilisés que par le roi lui-même. Ceux-ci n'interviennent pas dans les relations interpersonnelles de la cour avec les sujets à mander par le souverain. Les bâtons royaux sont de deux sortes : le premier recouvert de perles prend le pas sur le second qui en est dépourvu.

II — BATON ENTOURE DE PERLES

Il est désigné par deux noms : Okpa oya, ou bâtons du roi ; Okpa iélékè ou bâtons de perles ; celles-ci, fines et multicolores, entourent en effet entièrement le bâton ; elles sont si harmonieusement agencées qu'elles donnent l'impression de n'être ainsi apprétées que pour le regard, l'esthétique. Cette fonction n'est cependant que très secondaire face à sa véritable signification qui est essentiellement politique ; le couvre-chef perlé mis à part, c'est le seul insigne du pouvoir entièrement recouvert de perles spéciales très rares et très prisées à la cour de Kétou (4). Néanmoins, les perles du bâton du roi ne sont pas de même nature que celles des couvre-chefs royaux qui sont ici l'équivalent de ce qu'est une couronne (5) sous d'autres cieux d'autres royaumes.

Les bâtons de perles, toutes de même taille, ont en général entre 50 et 60 cm de long. Ils sont précieusement gardés au palais, hors des regards indiscrets, alors que le roi exhibe fièrement et de façon ostentatoire son orukè et son couvre-chef dont l'usage par lui-même est quotidien. Le bâton du roi ne sort que lorsque ce dernier a besoin, pour des raisons judiciaires, de faire venir de toute urgence et manu militari un sujet à la cour.

Le messager porteur du bâton du roi fait diligence pour exécuter sa mission. Il tient en main ce dernier placé dans une pochette de tissu rouge vermillon portant le nom nago d'asho ododo. Arrivé à destination, l'envoiaire demande à voir le chef de famille de celui qu'il vient chercher de la part du roi. Il n'a pas le droit de s'adresser à lui avant de voir le chef de famille ou, en son absence, le plus âgé de la maison —

mais toujours un homme — à qui il tend le bâton de perles sans le tirer de son étui de tissu rouge. L'arrivée du monde s'incline et salue « l'arrivée du roi » représenté par cet insigne du pouvoir ; tout le monde se prosterner avec révérence comme si le roi en personne était présent ; toutes ces marques de respect se manifestent dans une ambiance d'anxiété et d'appréhension, car ce bâton n'entre jamais dans une maison où personne n'a commis un acte coupable et répréhensible. L'on semestre d'accueillir « le roi », c'est-à-dire le bâton de perles, ainsi qu'en l'émissaire.

L'accueil du bâton du roi est fait par le chef de famille qui éteint ou fait éteindre par terre une belle toile de son gout sur laquelle est délicatement posé cet insigne du pouvoir. L'émissaire est prié de s'asseoir sur un tabouret. On lui donne de l'eau à boire ainsi que des présents comme des cauris — monnaie de l'époque — et/ou des noix de cola. Il délivre alors son message en disant que le roi a besoin de tel membre de la famille à la cour, sans, bien entendu, d'autres précisions. Aussitôt, celui qui est mandé par le roi se présente et suit immédiatement le messager de la cour, toute activité cessante. En cas d'absence, un autre membre de la famille le remplace, car le « bâton de perles ne doit jamais retourner bredouille au palais ». Le messager reprend le chemin de retour en tenant toujours en main le précieux insigne du pouvoir royal, l'okpa oya, complètement différent du second bâton qu'est l'okpa oye.

III — LE BATON « DU POUVOIR » OU OKPA OYE (6)

Cylindrique comme le premier précédemment décrit, le bâton du pouvoir ou okpa oye est complètement différent : Il est plus long et « mi », sans perles. Il est gardé au palais au même endroit que le précédent. Si la sorte de celui-ci annonce toujours un mauvais présage — une présomption ou une inculpation — le okpa oye n'est porteur que d'une bonne nouvelle qui réjouit toujours la famille qui le reçoit ; également porté par un messager tête rasée, il n'est mis dans aucune pochette ; il est salué et accueilli par la famille à laquelle il est destiné exactement de la même façon que le bâton de perles. L'émissaire est également accueilli de la même manière avec les mêmes marques d'étiquette et de bienséance. Il délivre au chef de famille ou à celui qui est censé le représenter en cas d'empêchement, son heureux message qui annonce toujours la venue d'une dignité de la cour dans la famille : « Le roi envoie ce bâton du pouvoir à un tel pour qu'il vienne occuper telle dignité au palais », dit-il. L'exécution du message porté par le okpa oye est moins impérative que celle de l'okpa oya, car celui à qui il vient propose une charge palatine n'est nullement tenu de suivre son porteur. Le okpa oye retourne presque toujours bredouille au palais. Le nouveau dignitaire peut attendre des jours et même des semaines avant de se présenter

au roi, sans commettre un crime de lèse-majesté.

L'okpa oye ne sort qu'au début du règne d'un nouveau roi, peu après l'investiture, au moment où il procède au remplacement des dignitaires ou ministres de la cour décédés durant le règne de son prédécesseur ; ce dernier, suivant les exigences du fonctionnement des institutions politiques kétou, ne doit pas procéder au remplacement des oloyé (dignitaires ou ministres) disparus sous son règne. L'on voit ainsi que okpa oye est d'un usage plus fréquent que okpa oye, car il est surtout lié au fonctionnement des institutions judiciaires dont les sentences peuvent requérir à tout moment la présence impérative et obligatoire de tel ou tel sujet du roi à la cour.

CONCLUSION

Dans des conditions socio-culturelles tout à fait différentes, les bâtons royaux des messagers de la cour de Kétou rappellent, toutes proportions gardées, les fameuses récades des rois du Danhomé, qui ont donné naissance à une abondante littérature (7). Leur valeur artistique est beaucoup plus faible mais leur caractère politique, leur destination, leur charge émotionnelle et la symbolique qu'ils incarnent, ne sont pas moins importants que dans l'univers des représentations mentales en pays fon. Un événement et inconsciemment mauvais accueil qui leur serait réservé dans l'un comme dans l'autre cas des sujets constitue un crime de lèse-majesté et punit comme tel.

Enfin, il y a lieu cependant de faire remarquer que si les couvre-chefs perlés faisaient office de couronnes royales, le orukè ou queue blanche d'animal au manche recouvert de perles ainsi que les accoutrements de parade sont la propriété privée de chaque roi, les bâtons royaux sont les biens de la cour. Autrement dit, la famille d'un roi défunt ramène du palais à la maison tous les effets personnels de celui-ci, couvre-chefs, accoutrements de toutes sortes, etc. Alors que des régaliens comme les bâtons royaux restent toujours au palais où ils sont transmis d'un souverain à l'autre. La succession des rois étant rotative d'une dynastie à l'autre à Kétou, les biens personnels d'un roi défunt, ramenés chez lui, sont remis à son petit-fils ou arrêter petit-fils lorsque, le tour des autres dynasties accompli, le pouvoir revient à nouveau dans la dynastie. Il va de soi, bien entendu que les effets personnels d'un roi défunt ne sauraient être l'héritage de son successeur immédiat qui appartient à une autre dynastie.

(1) — La bibliographie sur l'histoire de Kétou est relativement abondante. Si l'on existe rien sur les bâtons royaux, les lecteurs pourront déduire les données de base sur l'histoire de cette région en consultant les travaux suivants sans oublier, bien entendu, leur bibliographie. Ce sont, entre autres, les écrits de :

— ADEDIRAN (B.) : « The Kétou mission, 1853-1859 : An abortive experiment by the CMS in Kétou, mission Western yorubaland ». In Journal des Africaines, N° 56 (1) 1986, p. 89-104.

— BERTHO (J.) : « Coiffures-masques à franges de perles chez les rois yoruba du Nigeria et du Dahomey ». In Notes Africaines, N° 47, Juillet 1950, p. 171-174.

— CORNEVIN (R.) : La République Populaire du Bénin des origines à

nos jours, Paris, Editions G. P. Maisonneuve et Larose, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1981, 584 p. ill.

— DUNGLAS (E.) : « Contribution à l'histoire du Moyen-Dahomey (Royautés d'Abomey, de Kétou et de Ouidah) ». In Etudes Dahoméennes, 1957, T. 1, 185 p.

— MOULERO (Th.) : « Essai historique sur la ville de Kétou ». In Reconnaissance Africaine, N° 9 du 15 Janvier 1926, p. 7-8 ; N° 10 du 1er Février 1926, p. 5-6 ; N° 12 du 1er Mars 1926, p. 7-9 ; N° 14 du 1er Avril 1926, p. 10-11 ; N° 19 du 15 Juin 1926, p. 5-7 ; N° 20 du 1er Juillet 1926, p. 3-4 ; etc.

— PALAU MARTI (M.) : Le Roi-Dieu au Bénin : Sud Togo, Dahomey, Nigéria occidental. Paris, Editions Berger-Levrault, 1964, 259 p. ill.

— PARRINDER (G.) : The Story of Kétou an Ancient Yoruba Kingdom. Ibadan, Ibadan University Press, 1956, 92 p. + carte.

(2) — Il y a lieu cependant de faire remarquer que si les couvre-chefs perlés faisaient office de couronnes royales, le orukè ou queue blanche d'animal au manche recouvert de perles ainsi que les accoutrements de parade sont la propriété privée de chaque roi, les bâtons royaux sont les biens de la cour. Autrement dit, la famille d'un roi défunt ramène du palais à la maison tous les effets personnels de celui-ci, couvre-chefs, accoutrements de toutes sortes, etc. Alors que des régaliens comme les bâtons royaux restent toujours au palais où ils sont transmis d'un souverain à l'autre. La succession des rois étant rotative d'une dynastie à l'autre à Kétou, les biens personnels d'un roi défunt, ramenés chez lui, sont remis à son petit-fils ou arrêter petit-fils lorsque, le tour des autres dynasties accompli, le pouvoir revient à nouveau dans la dynastie. Il va de soi, bien entendu que les effets personnels d'un roi défunt ne sauraient être l'héritage de son successeur immédiat qui appartient à une autre dynastie.

(3) — L'orukè en nago de Kétou désigne une queue blanche d'animal que les rois tiennent en main comme insigne magique.

(4) — Comme ailleurs dans le monde yoruba.

(5) — Contrairement à une couronne royale, le couvre-chef perlé n'est pas ouvert au sommet. Il est un véritable couvre-chef dont les franges de perles dérobent le visage du souverain au regard des gens.

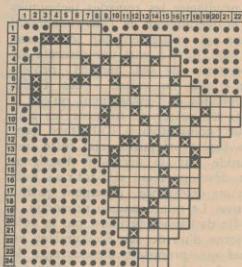
(6) — Okpa oye : bâton du pouvoir, c'est-à-dire le bâton qui apporte une dignité palatine dans une maison. Il n'est pas moins un bâton royal à l'instar de okpa oya ou bâton du

(7) — Le plus ancien de ces travaux est celui de ADANDE (A.) : Les récades des rois du Dahomey. Dakar, IFAN, 1962, 104 p. ill.

A. Félix Iroko

UN PEU DE DISTRACTION

L'AFRIQUE EN MOTS CROISES



Horizontalement.

— 1. Ministres des volontés divines. — 2. Nation. Pronom. — 3. Qui aiment l'humanité. — 4. Etendue sableuse. Titane. Bonne action. — 5. Prompts et agiles. Mises en danger. — 6. Compagnie en abrégé. Symbole précieux. Avons le courage. — 7. S'étouffait. Griller. — 8. Soustraire. Département français. Accumulé. — 9. Instruite par la sériette. Note. Devant un roi. Elimé. Hors des limites du court. — 10. Egaliser les assises. Posséder. Greffe. Posséder. — 11. Obtiniens. Mesquinerie. Grivoise. — 12. Dépôt. Note. Possessif. — 13. En matière de. Ville de Yougoslavie. Article. — 14. Déballées. — 15. Faire cuire dans un corps gras bouillant. Six en désordre. — 16. Merus. Métal. — 17. Contestée. Mesure agraire. — 18. Située. Prairie. — 19. Eclose. Transpirer. — 20. Réseau express régional. Recueil de pensées d'un auteur. — 21. Maladie de la peau. — 22. Nation. — 23. Sur la rose des vents. — 24. Possessif.

Verticalement.

— 1. Pontife. — 2. Altesse royale. Possessif. — 3. Marchera devant. — 4. Sera indécis. — 5. Défende. — 6. Congelée. Anciennes mesures de longueur. — 7. Lettre grecque. Conjecter. — 8. Sanatorium. Plaisant. — 9. Consonne double. Femelle du mulet. Facile. — 10. Consupé. Quantifié. Consonnes de face. Symbole chimique. — 11. Métal. Inscriptions. Certains muscles. — 12. Consignas. Pronom. Employé. — 13. Prend de-ci de-là. Employé. Manqués. — 14. Négation. Gigantesques. Poinçon. Femelle du canard. — 15. Amiante. Venus au monde. Infectes. — 16. Champion. Note. Nom scientifique du houx. Etendue

PROVERBES

Celui qui n'a pas encore traversé la rivière ne doit pas se moquer de celui qui s'y est noyé ou qui se noie.

Un élève attend le dernier jour pour commencer ses révisions. On lui dit le proverbe : il fallait commencer plus tôt ta préparation.

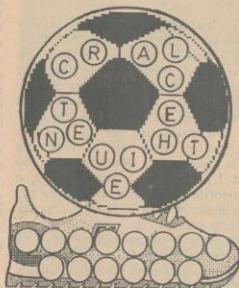
Il arrive que des fruits verts de karité tombent, alors que des fruits mûrs restent sur l'arbre.

Il arrive que la mort emporte des enfants avant des jeunes et des jeunes avant des vieux !

sableuse. — 17. Egalises les assises. Débarrassera par pression une chose mouillée. — 18. Principe spirituel de l'homme. Champion. Colère. — 19. Chef-lieu d'arrondissement français. — 20. Etables de porcs. — 21. Aigrelotte. — 22. Lettre grecque.

(Réponse en page 8)

LES MOTS SYNONYMES



Découvrez deux mots synonymes comportant huit et six lettres, en utilisant toutes-les lettres mentionnées dans les cercles du ballon.

Inscrivez ces mots dans les cercles de la chaussette. (Réponse en page 8)

LA GRILLE A DECODER



Chaque case de cette grille contient un numéro, lequel correspond toujours à une même lettre. En vue de faciliter les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.

(Réponse en page 8)

LE JEU DES SEPT ERREURS



(Réponse en page 8)

FAÇONS DE PARLER

LE BON LANGAGE

LE PREFIXE « BI »

Le préfixe « bi » prend la forme « bis » devant une voyelle : « bisanuel ». Le trait d'union n'existe pas dans les mots construits avec ce préfixe.

Autre remarque : les erreurs de sens. Ainsi « billehdomadaira » signifie qui a lieu deux fois par semaine et non toutes les deux semaines.

Il ne faut pas confondre « bimensuel » ou « biennal » (1) qui signifie : tous les deux ans. Quant à « biquotidien », deux fois par jour, il est d'un emploi assez rare. On peut dire par exemple : une promenade biquotidienne, des soins biquotidiens.

(1) Biennale (avec un « E » final) est parfois employé comme nom : une biennale, une exposition, un festival organisé tous les deux ans.

A PROPOS DE LA LOCUTION « EH BIEN » (EH BIEN)

Tout d'abord, se garder d'écrire et bien (ET) pour « eh bien » (EH), une faute d'ailleurs fréquente. D'autre part, on ne met pas de point d'exclamation entre le mot eh (EH) et le mot bien. Au début d'une phrase, « eh bien » est suivi d'une virgule.

Par contre « hé bien » employé seul peut être suivi d'un point d'exclamation ou d'interrogation. Mais ce n'est pas pour cela qu'il faut confondre « hé bien » avec l'interjection « hé » (HE) qui sert surtout à appeler quelqu'un ou à faire un reproche et qui est toujours accompagnée d'un point d'exclamation.

LES MOTS QUI SE RESSEMBLENT

« CLOUER » et « CLOUTER »...

Assembler, fixer avec des clous c'est évidemment « cloquer ». Ce verbe est parfois employé au sens figuré dans le sens d'immobiliser. On dira par exemple : « une grave maladie a cloqué cet homme au lit ».

Quant au verbe « clouter » c'est garnir de clous, souvent dans un but décoratif : une porte cloquée.

Il existe aussi dans le domaine de la circulation, des « passages cloutés » pour faciliter la traversée des rues par les piétons... tout le monde connaît !

« APURER » et « EPURER »

S'assurer de la régularité d'une comptabilité en vérifiant les pièces justificatives, c'est « apurer » les comptes. En changeant une lettre, « E » à la

place du « A », on obtient le verbe « épurer » : rendre pur ou encore plus pur... épurer les eaux d'un étang, par exemple.

« Epurer » c'est aussi éliminer, retrancher les éléments indésirables d'une société, voire d'un mouvement politique ou autre.

« Epurer », « apurer », deux verbes très voisins par la prononciation, mais différents par le sens.

AUTOUR D'UN MOT

« ALTERNATIVE »

L'alternative c'est la succession de deux choses qui reviennent tour à tour, ou la possibilité de faire un choix entre deux choses.

On ne doit pas dire qu'on est placé entre deux alternatives pour signifier qu'on a le choix entre deux parties. Deux alternatives équivalent à quatre éventualités !

Il faut donc dire qu'on est « dans l'alternative de »... et proscrire le terme « deux alternatives ».

« COURBATU »

Le mot « courbatu » (avec un seul « T ») signifie proprement « battu court » c'est-à-dire « battu à bras raccourcis ».

Courbatu est un mot excellent pour dire que l'on ressent une douleur dans tout le corps, ou dans certains membres, comme si on avait été bien battu.

Aujourd'hui, on dit de plus en plus « courbatûr ». Les amateurs de bon langage lui préféreront le terme « courbatu ».

LE « STANDING »

De l'anglais « standing », niveau social, rang, position, sans mention de degré.

En français, le mot « standing », au contraire, est généralement employé pour signifier bon ou haut standing et rarement, une position en bas de l'échelle sociale. Ce terme est passé au XXème siècle dans le langage de tous les jours.

« PRIMEUR »

« Primeur » est un nom féminin. Les primeurs sont des légumes ou des fruits obtenus avant leur saison, soit par une culture forcée, soit par la culture dans un climat plus chaud.

« Primeur » se dit aussi au sens plus général de nouveauté, de début : un jeune talent dans sa primeur.

Mais quelle que soit sa signification, le nom « primeur » au singulier comme au pluriel est toujours un nom féminin !

ECONOMIE-DEVELOPPEMENT

LA BANQUE MONDIALE ET L'ENVIRONNEMENT : UNE CONVERSION DE FRAICHE DATE

La Banque mondiale se serait-elle convertie à l'idéologie « verte », après avoir soutenu les choix industrialistes de nombreux pays du Tiers monde, un développement agricole fondé sur l'extension des monocultures et la grande hydraulique, et des projets de colonisation agraire dans les zones tropicales dont on reconnaît, aujourd'hui, qu'ils ont été menés au mépris de toute préoccupation écologique ? Accusée, surtout à partir du début des années 80, qui voient s'aggraver les risques planétaires et monter en puissance les mouvements de défense de l'environnement, de prôner une croissance fondée sur le gaspillage des ressources naturelles, elle semble vouloir, désormais, changer d'image et rattraper le temps perdu.

Depuis 1987, année où un département de l'environnement est créé au sein de la Banque mondiale, on ne compte plus les déclarations de ses responsables, les publications qu'elle consacre aux questions écologiques, et les projets qu'elle finance dans la quasi-totalité des pays du Sud. Autre signe de cet intérêt croissant, elle arrivera, en juin, à la conférence de Rio, avec l'édition 1992 de son célèbre rapport annuel sur le développement dans le monde « consacrée à l'environnement. Cinq grandes questions doivent, selon ses experts, recevoir, dans les pays du Sud, une attention prioritaire d'ici l'an 2000 : la destruction des forêts tropicales humides, l'épuisement des sols, la dégradation et la raréfaction des ressources en eau, les pollutions urbaines, industrielles et agricoles et, enfin, les atteintes au patrimoine naturel commun de l'humanité : l'atmosphère et la biosphère.

Autour de ces quelques grands axes, la Banque mondiale a, en fait, investi, en peu d'années, le champ de l'expertise concernant la protection de l'environnement dans les pays du Sud, et se prépare à contrôler l'ensemble des procédures de financement qui accompagneront les surcoups inévitables liés à cette protection. Elle y a, certes, été aidée par le rôle central qu'elle joue, depuis des décennies, dans le financement du développement et l'élaboration des politiques économiques des pays du Sud, mais également par la volonté des grands pays industriels de la voir assurer la fonction de coordinateur de leurs politiques d'aide à l'environnement. Car, si le Nord sait bien qu'il lui faudra assumer la grande partie des coûts, il n'entend pas se dessaisir de son pouvoir de décision en matière de financements, et juge que l'organisation de Washington est la mieux placée pour lui servir de relais.

LA DIMENSION ECOLOGIQUE

C'est ainsi qu'en 1990, les sept grandes puissances industrielles mondiales réunies à Houston (Etats-Unis) pour leur assemblée annuelle, lui ont demandé d'élaborer et de conduire un programme pilote de protection de l'Amazonie. C'est ainsi,

également, qu'elle a piloté la création, en 1990, du « Fonds pour la protection de l'environnement » dans lequel ses co-administrateurs, le PNUD et le PNUE ne jouent qu'un rôle d'appoint, et qui intervient dans quatre domaines principaux : la protection de la couche d'ozone, en aidant les pays en voie de développement (PVD) producteurs et utilisateurs de gaz polluants à les remplacer par d'autres ; la diminution des émissions de gaz à effet de serre en finançant, au Sud, l'adoption de combustibles et de technologies propres et les opérations de reboisement ; la sauvegarde de la diversité biologique, en contribuant à la protection des régions les plus sensibles de la zone intertropicale ; la protection des eaux internationales. Pour bénéficier d'un financement du Fonds, les pays du Sud devront présenter des projets conformes aux conventions internationales et ayant « une haute priorité à l'échelle mondiale ». Il s'agit, en fait, par le biais du Fonds par lequel devraient transiter la majeure partie des ressources additionnelles octroyées par les pays riches, d'aider les PVD à se mettre en conformité avec l'ensemble des conventions internationales destinées à protéger les équilibres planétaires, signées au cours des dernières années. La France s'est engagée à verser 900 millions de FF sur trois ans, et les Etats-Unis ont récemment annoncé le versement d'une importante contribution.

On retrouve également la Banque dans toutes les grandes opérations régionales, comme le Programme environnemental de protection de la Méditerranée, et dans le financement de projets nationaux un peu partout dans le Tiers monde. En 1991, l'environnement aurait bénéficié de 7 % du montant total des prêts de la Banque, soit 1,6 milliard de dollars. Mais tient-elle à préciser, les sommes affectées à sa sauvegarde sont, en fait, beaucoup plus importantes, puisque la quasi-totalité de ses projets ont désormais intégré la dimension écologique et que le financement des programmes de contrôle des naissances (717 millions de dollars de 1988 à 1991) représente, à ses yeux, une contribution majeure à la préservation des équilibres planétaires.

DE NOUVELLES CONDITIONNALITES

Si d'aucuns se réjouissent de voir la Banque faire de plus en plus fonction d'agence centrale de mise en œuvre et de contrôle de nouvelles procédures financières liées à l'environnement, d'autres s'inquiètent plutôt de ce qu'ils considèrent comme une mainmise sur un domaine qui touche, désormais, à l'ensemble de la politique de développement du Sud. L'on craint, en particulier, que la priorité accordée aux dossiers qui inquiètent le plus le Nord n'aboutisse à la création de nouvelles conditionnalités « environnementales » à l'octroi de prêts. C'est, déjà, le cas dans plusieurs pays (Gambie, Ghana, Pakistan, Laos), où les programmes d'ajustement comportent des clauses en matière de protection de l'environnement, comme la diminution des subventions aux produits énergétiques et l'augmentation du prix de l'électricité. Les PVD auraient, en fait, souhaité voir le système des Nations unies — où ils peuvent mieux faire entendre leur voix — participer plus activement aux politiques qui se mettent en place, et déploreraient que sa marginalisation réduise leur marge de manœuvre. D'autre

part, au sein des ONG, mettent en doute la sensibilité verte de la Banque, en soulignant qu'elle continue à privilégier les remèdes techniques à la dégradation de l'environnement sans agir réellement sur ses causes, et que, mise à part une discrète auto-critique de ses anciens projets de « mise en valeur » des forêts tropicales et l'engagement qu'elle a pris de cesser de financer les activités commerciales d'abattage dans les forêts primaires, elle reste fort timide sur la nécessité d'assigner au développement d'autres buts qu'une croissance purement quantitative. Le mini-scandale provoqué, à la fin de l'année dernière, par la note interne d'un de ses économistes en chef qui proposait d'encourager le transfert des industries polluantes des pays riches vers le Tiers monde, dont certains pays d'Afrique « sous pollués », n'a pas manqué de renforcer leur méfiance, même si la direction de la Banque a déclaré les propos de son expert.

Nul doute que l'environnement est devenu une dimension majeure des relations Nord-Sud, et personne n'ose critiquer publiquement la place qu'il a prise dans le débat mondial. Mais les pays du Sud risquent, pour se voir ouvrir de nouvelles facilités de financement, de devoir s'incliner — comme en matière d'ajustement structurel — devant des priorités qui n'auront guère contribué à définir.

Sophie Bessis

ENVIRONNEMENT : QUI PAIERA LE SURCOUT DE LA PROTECTION DE LA PLANÈTE ?

La protection de la planète coûte cher. Mais les nations de ce monde ne sont pas près de se mettre d'accord sur le partage du coût de sa sauvegarde. Pis, sur ce dossier qui occupe une place centrale dans le grand marchandise qui a précédé la conférence mondiale de Rio, le blocage semble être complet. Les négociations ont si peu avancé que la fameuse « Charte de la Terre » qui devait être solemnellement adoptée à l'issue du sommet de Rio pourrait bien être remplacée par une simple déclaration, assez vague pour ne gêner personne... et laisser la porte ouverte à des arrangements ultérieurs. Y parviendra-t-on alors que le fossé Nord-Sud sur ce problème paraît s'approfondir sans cesse ?

Le Sud ne veut pas assumer, seul, l'inévitable surcharge financière qu'en entraînera pour lui une politique plus respectueuse de l'environnement. Il réclame au monde riche des engagements financiers moins minces que les promesses qui ont été faites jusqu'à présent. Le Nord, de son côté, réchigne à délier les cordons de sa bourse. Pour lui, la plupart des recommandations contenues dans l'Agenda 21, ce volumineux document qui trace les objectifs à atteindre au XXI^e siècle en matière d'environnement,

A
ta
pro
ont
tég
tre
pro
des
affi
gen
éco
en
cip
tati
cha
sen
gen
sion
acti
de
a
effe

D

L
nen
199
aya
fem
tio
ver
pro
Fin
liar
lon
9 a
l'ob
la
qui

taux mis en œuvre dans les pays du Sud. Les quelque 55 milliards de dollars d'aide publique distribués annuellement aux pays en développement y pourvoient. On se doute que ces derniers voient d'un fort mauvais œil la perspective d'un détournement des aides qu'ils reçoivent au détriment de secteurs jugés prioritaires.

Tous les Etats occidentaux ne s'alignent pas, cependant, sur cette position minimalisté. La France, en particulier, a proposé d'accroître les montants d'aide publique au développement pour arriver, en l'an 2000, à y consacrer le fameux 0,7 % du PNB préconisé depuis les décennies par les Nations unies et respecté jusqu'ici par les seuls Etats scandinaves et les Pays-Bas. Si certains, comme l'Italie, sont prêts à faire un effort, sans toutefois vouloir fixer de date butoir, d'autres comme la Grande-Bretagne et plus discrètement l'Allemagne, sans parler des Etats-Unis n'ont guère l'intention d'augmenter leur aide dans les années à venir. Cette solution, avancée par ses défenseurs, aurait pourtant l'avantage de doubler, d'ici une dizaine d'années, les montants annuels d'aide publique et de les rapprocher des 125 milliards de dollars nécessaires au financement de la protection de l'environnement des pays du Sud, selon les estimations du secrétariat général de la Conférence des Nations sur l'environnement et le développement. Mais il y a fort peu de chance pour que la proposition française soit concrétisée à court terme ou que le « Fonds vert » réclamé par le Sud pour attirer des ressources additionnelles provenant de l'aide publique voit le jour.

Alors, pas d'argent supplémentaire pour les PVD ? En fait, les problèmes liés à l'environnement ont été divisés en deux grandes catégories : tandis que la lutte contre les risques locaux relèvera des procédures classiques d'assistance, des fonds supplémentaires seront affectés à la lutte contre les dangers globaux de destruction des écosystèmes. Bon prince, le Nord a, en effet, reconnu qu'il était le principal responsable de la dégradation de la couche d'ozone et du réchauffement de la planète, et a consenti à financer le surcroît qu'engendrera pour les PVD la reconversion d'un certain nombre de leurs activités économiques et l'adoption de nouvelles technologies destinées à atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

DE VIGOUREUSES CRITIQUES

Le Fonds mondial pour l'environnement a donc été créé à la fin de 1990 pour financer les seuls projets ayant pour but de stopper le réchauffement de la planète et la destruction de la couche d'ozone, de préserver la biodiversité planétaire et de protéger les eaux internationales. Financé, pour l'heure, par 1,3 milliard de dollars de contributions volontaires versées par 24 Etats dont 9 du Tiers monde, il est toutefois l'objet de vigoureuses critiques de la part des pays en développement qui trouvent ses objectifs trop res-

(Lire la suite à la page 10)

LE BOIS RESTE UNE IMPORTANTE SOURCE D'ENERGIE DANS LE MONDE



La Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, qui se réunira à Rio de Janeiro, en juin 1992, accordera une large place aux problèmes de la forêt dans les régions tropicales et tempérées. Si les conséquences de la déforestation dominent les débats, les participants ne manqueront pas de porter leur attention sur une question, moins connue du grand public, mais d'une importance particulière : celle du bois comme source d'énergie.

Les chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont conduit les pays industrialisés à être plus attentifs aux possibilités offertes par l'utilisation énergétique du bois. En 1983, une première étude de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe a permis d'établir que 167 millions de m³ de bois, soit 41 % des arbres abattus, chaque année, sur le continent européen, étaient destinés à servir de combustible. C'est dire que la consommation du bois à des fins énergétiques dans les pays industrialisés est loin d'être négligeable, si l'on prend en considération le volume des arbres abattus à cette fin.

Certes, la part du bois dans les bilans énergétiques des pays européens est relativement modeste : 4 % en France et 16 % en Finlande. Il serait donc illusoire d'envisager d'en faire un substitut au pétrole ou au nucléaire. Mais il en va différemment dans les pays en développement. En Afrique, où l'une des principales raisons des destructions forestières est l'utilisation du bois comme combustible, plus de 470 millions de m³ ont été abattus en 1990, soit l'équivalent de 752 millions de barils de pétrole. Pour la seule Tanzanie, par exemple, cela représente une écono-

mie en devises de 560 millions de dollars par an.

Dans les pays sahariens, qui se heurtent à d'énormes difficultés dues, en grande partie, aux conditions climatiques, le bois représente plus de 80 % de la consommation d'énergie primaire. Même proportion dans certaines régions montagneuses d'Asie et sur les plateaux andins de l'Amérique du Sud. Au Brésil, dont presque la moitié du territoire est occupée par la forêt amazonienne, le bois représente la troisième source d'énergie, après le pétrole et l'électricité.

SOURCES D'EMPLOIS ET DE REVENUS

Les deux principaux domaines d'utilisation du bois comme combustible restent les besoins domestiques et les industries rurales. Dans ce cas, le bois sert principalement à la cuisson des aliments, au chauffage des habitations, à l'éclairage, etc. Quant aux industries rurales, elles absorbent de 10 à 30 % de l'énergie forestière, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Ces entreprises (poteries, briquetteries, tuileries, manufactures de tabac et de thé, etc.) constituent des sources appréciables d'emplois et de revenus. C'est ainsi qu'en 1980, l'approvisionnement en bois de feu de la ville de Ouagadougou, au Burkina Faso, a procuré du travail à quelque 16.000 personnes. Au Niger, le nombre d'emplois ainsi créés se situe aux alentours de 7.000, pour un chif-

fr d'affaires d'environ 6 milliards de francs CFA.

La source d'énergie que constitue la forêt est donc vitale pour la plupart des pays en développement, d'autant que le poids de la dette extérieure limite leurs possibilités d'importation de pétrole. Songeons que plus de 2 milliards d'êtres humains, dans le monde, dépendent du bois pour satisfaire leurs besoins énergétiques essentiels. En l'an 2000, compte tenu du taux de croissance démographique dans les pays en développement, ils seront approximativement trois milliards. La consommation de bois comme combustible sera alors supérieure à la capacité de régénération des ressources forestières. Or, les experts estiment qu'il faudrait investir, rien qu'en Afrique, 16 milliards de dollars pour reboiser toutes les régions dont les arbres ont été abattus depuis une dizaine d'années à des fins énergétiques.

Le problème est grave, mais il ne concerne pas seulement le Tiers monde. Lors d'un symposium international, qui s'est tenu, en 1989 à Moscou, on a constaté que dans les années 80, la consommation de bois comme combustible a augmenté au total de 7,3 % annuellement dans onze pays européens. Une exception : l'URSS dont la production du bois de feu, actuellement de 79 millions de m³, est en diminution constante, et devrait atteindre 70 millions de m³ vers l'an 2000.

Malgré les nouvelles sources d'énergie, notamment le nucléaire, le bois restera, pendant des décennies, un combustible de première nécessité pour une majorité d'êtres humains. Quatre milliards d'hectares de forêts ont été recensés sur la planète, soit presque le tiers des terres émergées. Les protéger dans le cadre de l'environnement signifie prendre également en compte les besoins des populations.

(MFI) Edouard Bailby

La Démocratie sans la Morale n'est qu'une Farce
Frédérico Mayor

RELIGION

SYNODE DIOCESAIN-DOYENNE DE COTONOU: VERS UN CHEMIN COMMUN A ENTREPRENDRE...

En attendant celui de Ouidah dans les prochaines jours et après Allada et Calavi, c'est au doyenné de Cotonou qu'il est revenu ce samedi 02 mai 1992 d'abriter un mini-Synode diocésain en la Paroisse Saint-Michel sous la Présidence de S. Exc. Mgr Isidore de Souza, Archevêque de Cotonou.

Frut du presbytère tenu au Centre Catéchétique de Ouidah le 11 juin 1991, et convoqué par l'Archevêque de Cotonou, ce mini-synode à pour thème: L'intériorisation de l'amour du prochain.

Les participants à ce rassemblement, environ 500, venus de toutes les paroisses et Stations secondaires du doyenné de Cotonou, de même que des fidèles de bonne volonté qui sont employés (à l'écoute du Seigneur) à chercher à travers quelques faits ou coutumes précises de notre Bénin d'aujourd'hui et d'hier, ce qui favorise ou non l'élection et l'épanouissement de l'amour du prochain.

Les sept (7) sous-thèmes à éplucher avaient fait l'objet des différents carrefours et avaient été préalablement étudiés au niveau paroissial, diocésain et diocésain. Ils portaient sur la famille, le veuvage, le « fa », la maladie, la sorcellerie, le travail et les gris-gris.

L'analyse de ces problèmes par ce mini-synode aura permis aux délégués de se rendre à l'évidence qu'un approfondissement de la religion catholique reste et demeure indispensable pour tout chrétien catholique. Aussi l'opportunité d'une formation permanente chrétienne paraît-elle incontournable.

UN APPEL A UNE REVISION DE VIE

C'est pour cela qu'après avoir reconnu la pénible et difficile situation dans laquelle se trouvent beaucoup de chrétiens catholiques aujourd'hui, l'Archevêque de Cotonou invitera les participants à la messe d'ouverture du mini-synode le vendredi 1er mai 1992 au soir à entrer en dialogue avec Dieu, pour Lui demander de nous indiquer le chemin à prendre pour être de bons chrétiens et de dignes fils à Lui, pour que nous ne soyons plus égarés... Loin donc, entre autres, d'être uniquement une des phases de la préparation de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques en préparation et destinée à célébrer la communion et la collégialité de l'Episcopat africain avec Rome et l'Eglise universelle, et à promouvoir, en conséquence des efforts pastoraux et une activité renouvelée pour l'Eglise en Afrique, ce mini-synode est un véritable appel de l'Eglise diocésaine à une constante révision de vie. Nécessairement d'ailleurs, elle passe par l'intériorisation de l'amour du prochain, objet du présent mini-synode.

Comme le dira le Père Jacob Agossou (de la paroisse Bon-Pasteur) dans son rapport de synthèse des réponses au questionnaire, l'intériorisation de l'amour du prochain indique un processus, celui du mouvement qui conduit le message reçu vers son enracinement profond dans l'intime du cœur et de

l'esprit du sujet concerné c'est-à-dire le néophyte, le jeune croyant qui accueille cela. Ainsi notre regard est d'embellie fixé sur l'essentiel du message chrétien qui est l'amour et précisément l'amour du prochain.

C'est donc d'une conversion véritable opérant en profondeur intime de notre être jusque dans nos actes et comportements les plus extérieurs, de l'unité renouvelée du disciple du Christ, qu'il s'agit. Cela exige de nous le passage d'une mentalité et des institutions non chrétiennes à celles d'une civilisation nouvelle. Ainsi paré, l'intériorisation dont il est ici question est celle qui développe le processus d'une reconstruction à la fois des dehors et du dedans tout comme il en va d'une greffe, celle de la double action de l'acquis et de l'apport nouveau, novateur, action génératrice de l'inédit :

un peuple de foi, d'espérance et de charité, un peuple de Saints.

VERS UNE STRATEGIE PASTORALE DIOCESAINE

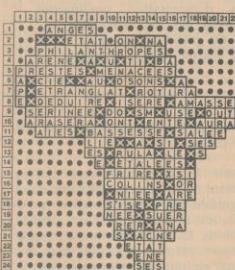
C'est dans ce souci que les participants à ce mini-synode de Cotonou n'ont rien économisé en complétant le rapport de synthèse des réponses par des propositions concrètes sur chacun des sous-thèmes en vue d'une stratégie pastorale diocésaine. Ainsi la conception d'une célébration à la chrétienne de nos cérémonies traditionnelles; l'imagination d'une manière chrétienne pour les femmes catholiques de vivre le veuvage; un projet d'élaboration d'un code de conduite du chrétien vis-à-vis du fa et des « bonokon », un projet de création d'un centre de pharmacopée chrétienne; comment redonner du travail aux jeunes; etc., ont constitué le lot des multiples propositions

issues de ce rassemblement. Seulement, il faudra attendre les conclusions du grand rassemblement diocésain qui fera la synthèse des travaux des doyennés d'Allada, de Calavi, de Cotonou et de Ouidah pour se fixer désormais sur ce chemin commun sur lequel nous devons nous engager pour demeurer fidèles à notre Dieu.

Pour l'heure, continuons comme l'a souhaité Mgr Isidore de Souza au terme de ce mini-synode, de demander à Dieu de rendre notre foi suffisamment vive, même dans les circonstances les plus difficiles de notre vie. Demandons-Lui surtout les lumières de son Esprit pour discerner, savoir le chemin unique qu'il veut que nous suivions pour être de véritables chrétiens, bien qu'enracinés dans notre culture africaine.

Guy Dossou-Yovo

REPONSE AU JEU L'AFRIQUE EN MOTS CROISES de la page 5



REPONSE AU JEU LES 7 ERREURS de la page 5

- 1) — La grande aiguille du reveil.
- 2) — La croix sur le mur.
- 3) — La croix du reveil.
- 4) — Le bague de gauche.
- 5) — Le bague de droite.
- 6) — La bouche du jeune homme.
- 7) — La flamme de la bougie de gauche.

REPONSE AU JEU LA GRILLE A DECODER de la page 5

I = P — 2 = O — 3 = M — 4 =
I — 5 = E — 6 = R — 7 = A — 8 =
G — 9 = T — 10 = N — 11 = S —
12 = U — 13 = V — 14 = L

ET VOTRE REABONNEMENT?

PERERE EN FETE

Le mardi 24 décembre 1991, la petite communauté catholique de Pérérè, dans le diocèse du Borgou, a célébré, dans la joie et l'intimité, le mariage chrétien de deux de ses fidèles : Vital Oyekoun Ayéni et Dorothy Ezin.

Tout a commencé à 10 heures 30 mn. La messe, célébrée en bariba par les Révérends Pères Ramon Carballeda, Ramirez Hugo et Damien N'Goyé, a rassemblé dans la petite chapelle de Pérérè parents et amis, venus de Cotonou et Parakou pour s'unir à l'action de grâce et communier à cette réjouissance.

Les habitants de Pérérè n'étaient pas restés à l'écart. Invités et curieux étaient présents à cette cérémonie très simple, mais pleine de leçons.

En effet, dans son homélie, le Révérend Père Ramirez Hugo nous a rappelé que nous sommes tous témoins de l'événement de ce jour, et à mis l'accent sur la relation de Dieu avec les hommes, son alliance avec son peuple. Il a parlé aussi surtout du service des autres. C'est en effet cela qui nous grandit devant Dieu et devant les hommes. Puis il a rappelé aux mariés qu'ils devront être attentifs à leur honneur réciproque et à celui des enfants que Dieu leur accordera. L'égoïsme ne doit jamais exister dans un ménage de chrétiens.

La messe a été belle. Deux chorales ont rivalisé d'ardeur et de maîtrise dans la beauté et l'exécution de leurs chants : la chorale bariba, animée par des adultes et la chorale des jeunes garçons et jeunes filles, de 10 à 12 ans, sous la direction de Mademoiselle Marisa Giordan, une laïque italienne, venue travailler en volontaire pendant un an avec les Religieuses de la Congrégation des Sœurs Albertines installées à Pérérè. Quelle allégresse avons-nous vécue par leur mélodie pure et simple (en français). Ils nous ont donné un avant goût de la fête de Noël — Noël en campagne — joie vraie et sincère qui vient du cœur.

Mademoiselle Marisa Giordan repart bientôt pour l'Italie, son pays natal. Nos prêtres et nos vieux l'accompagnent. Les chants mélodieux, les voix angéliques de ces enfants qu'elle a encadrés retentiront encore pendant longtemps dans ses oreilles et dans les nôtres. Que ce soit en Italie ou en Afrique, nous souhaitons nous revoir encore un jour. Ce n'est pas un adieu, ce n'est qu'un au revoir Mademoiselle Marisa Giordan.

La messe terminée, c'est le moment de fixer le souvenir de l'événement par des photos. Puis les mariés et les témoins se sont rendus au presbytère pour signer le registre des actes de mariage.

Après quoi le cortège s'est ébranlé vers le domicile des heureux époux. La réception offerte a regroupé encore tout le monde : population chrétienne ou non, prêtres et religieuses, notables et sages de Pérérè, fonctionnaires en poste à Pérérè et aux environs : tous étaient au rendez-vous, dans la joie. Ils tenaient à rendre un hommage fraternel à ce jeune couple. Il faut souligner que la musique (de tous les âges) était à l'animation et soutenait l'ambiance joyeuse de cette réception. Elle était assurée parfaitement par un disque Jocker d'un jeune Bariba de Pérérè. Merci pour cette généreuse contribution.

Que la grâce de cette bénédiction nuptiale aide ce jeune couple à améliorer sa vie de citoyens, de responsables au service des autres, de chrétiens, de père et mère de foyer où règnent l'amour, la paix et le bonheur. « Ubi caritas et amor, Deus ibi est = Dieu habita la maison où règnent l'amour et la charité. »

Kayodé Eric Paul et Alexandre Ayéni.

REPONSE AU JEU LES MOTS SYNONYMES de la page 5

ACHETEUR — CLIENT.

CELEBRATION DE LA 7ème JOURNÉE MONDIALE DE LA JEUNESSE A COTONOU : UNE REFLEXION - UNE PRIERE - UN ENGAGEMENT

La jeunesse chrétienne du Bénin n'était pas du reste sur celle du monde entier pour célébrer, le dimanche 12 avril 1992, Fête des Rameaux, la 7ème Journée mondiale de la Jeunesse.

Décrétée depuis 1985 par sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, la journée mondiale de la jeunesse de cette année a eu pour thème les Paroles du Christ : « Allez dans le monde entier et proclamez l'Évangile » (Mc 16, 15). Par leur participation à ces rassemblements, les jeunes veulent confirmer et renforcer leur propre « oui » au Christ et à son Église, en faisant leurs paroles du prophète Isaïe : « Me voici, envoie-moi ! » (Is. 6, 8).

A Cotonou, en particulier, l'événement aura eu la particularité d'avoir rassemblé pour la première fois (depuis 1985) tous les jeunes chrétiens catholiques des 11 paroisses de la ville de Cotonou et de ses environs pour célébrer cette grande fête de la jeunesse. Le grand amphithéâtre de l'Institut National d'Economie (INE) de Cotonou était devenu exigü en la circonspection pour accueillir ces 2000 jeunes environ qui, contre toute attente, ont bravé une pluie violente qui s'était abattue sur tout le pays malin-là du dimanche 12 avril, pour répondre à l'appel du Souverain Pontife. Dès que le silence a pu s'établir, la journée a été ouverte par un panel sur le message du Pape aux jeunes à cette occasion, panel animé avec doigté par les aînés : Mme Agnès Adjaho (Directrice de la Librairie Notre-Dame), Mme Gisèle Eguinély Toudouou (Médecin à l'hôpital Saint-Luc), MM. Marius Elégbedé (Économiste), Marc Hazoumè (Professeur à l'UNB) et l'abbé Florent Nascimento (de la paroisse de Godomey). Ce fut ensuite une imposante procession avec des rameaux et des palmes, très priante par les acclamations et les chants de louange, qui s'ébranla de l'INE en direction de la paroisse Bon-Pasteur, environ 1 Km de marche. C'est dans l'église de cette paroisse que devait se célébrer l'Eucharistie qui allait clôturer la journée. Quand ils sortirent de cette célébration, les jeunes étaient plus que convaincus de leur devoir d'évangéliser non pas uniquement par les paroles mais surtout par leurs actes.

N'AYEZ PAS PEUR DE PROPOSER LE CHRIST A VOS FRÈRES

« Annoncer le Christ — déclare le Pape aux jeunes — veut dire avant tout, être ses témoins par la vie. Aujourd'hui le monde a besoin avant tout de témoins crédibles. Vous, chers jeunes, qui aimez tant l'authenticité des personnes et qui condamnez presque instinctivement toute sorte d'hypocrisie, vous êtes prêts à offrir au Christ un témoignage limpide et sincère ». Ces paroles du successeur de Pierre ont été perçues par les jeunes présents à cette fête, comme le guide de leur envoi en Mission : « Allez dans le monde entier et proclamez l'Évangile ». Ainsi ont-ils recensé les groupes et associations de jeunes tant sur les paroisses que dans les quartiers de ville ou de villages, les marchés, les lieux de loisirs, les groupes ou communautés de prière, les milieux de travail, les écoles, les collèges et universités, la maison, la famille, la prison, les hôpitaux, les milieux de décision, etc... qui sont de véritables terres de mission et d'évangélisation pour les jeunes.

Grande est donc la tâche qui incombe ainsi aux jeunes et elle procède d'une pédagogie fondamentale de la foi. Comme l'a dit le Pape : « les jeunes doivent devenir les premiers apôtres des jeunes, en contact direct avec eux, exerçant l'apostolat par eux-mêmes et entre eux, car la foi naît de l'écoute. Vous non plus, vous ne devez pas vous

taire ! Il y a des lieux et des situations où vous êtes seuls à pouvoir porter la semence de la Parole de Dieu. Et le Saint-Père d'exhorter les jeunes à ne pas avoir peur de proposer le Christ à celui qui ne le connaît pas encore étant donné que aider un frère ou une sœur à découvrir le Christ qui est la Voie, Vérité et Vie cons-

titue un vrai acte d'amour envers le prochain ».

SOYEZ DES CHRETIENS, LE SEL DE LA TERRE ET LA LUMIÈRE DU MONDE

L'apothéose de cette journée aura été la messe célébrée par les Pères Pierre Legendre, aumônier diocésain des jeunes de Cotonou, son adjoint Maximin Aligbonon, Jean Marsault, aumônier des jeunes chrétiens travailleurs et Florent Nascimento de la paroisse de Godomey et présidée par le Révérend Père Jacob Agossou, Curé de la paroisse Bon-Pasteur de Cotonou.

A l'homélie, l'occasion fut alors donnée au Père Agossou d'inviter les jeunes à méditer cette Parole de l'Évangile : « Vous êtes le sel de la terre ; vous êtes la lumière du monde ». S'inspirant dès lors du passage du récit de la passion du Christ, où Pilate refuse la vérité pour ne pas perdre sa place, le Père Agossou en est arrivé au constat que, « quand nos intérêts même les plus bas sont en cause, nous oublions de voir où est la vérité, nous refusons toute lumière et préférions défendre notre petit plat de riz... contre toute la Nation qui a besoin d'être organisée, promue à un plus haut service et qui implique notre engagement, nos bras vaillants, tout notre être ». C'est pourquoi, avertit-il la jeunesse en ces termes : « c'est ce que vous semez aujourd'hui que vous récolterez demain... Le sel que vous êtes et que vous voulez être demain, c'est aujourd'hui qu'il faut commencer à le trier, à le purifier... »

Il s'agira donc pour chacun de prendre ses responsabilités et d'éviter d'être des chrétiens de demi-mesure, mais plutôt des chrétiens sel et lumière.

Dans ce cadre, l'édition d'un bulletin d'information et de liaison des jeunes du diocèse de Cotonou dénommé SEL DE LA TERRE et officiellement mis en circulation en cette fête de la jeunesse constitue une détermination. Car si le sel perd sa saveur comment pourra-t-il jouer le rôle qui est le sien ? Il nous faudra donc relever ce défi que Jésus nous a lancé il y a 2000 ans du haut de la montagne des Béatitudes. Ce sera ainsi notre manière d'œuvrer continuellement à garder notre saveur, à éviter contre vents et marées de nous affadir, de devenir inutiles, bons-à-être jetés, à être foulés aux pieds. Une orientation après mûre réflexion, après les contraintes aussi bien professionnelles que vocationnelles et spirituelles, s'impose donc à tous. « Car, précisent le Père Agossou, toutes les professions, tous les engagements sont devant nous. C'est à nous de choisir et de choisir bien ». Et le célébrant de conclure : « c'est comme Sel et comme Lumière que vous devez dire 'Me voici Seigneur, envoie-moi' ».

Cette 7ème Journée mondiale de la Jeunesse aura été pour les jeunes chrétiens catholiques de Cotonou et de ses environs une véritable journée de réflexion, de prière et de détermination à s'engager à la suite du Christ. Elle aura surtout permis aux jeunes, à l'écoute du Pape, de comprendre que, pour porter Jésus aux autres, il n'est pas nécessaire d'accomplir des gestes extraordinaires, mais qu'il faut tout simplement avoir un cœur tout plein d'amour pour Dieu et pour les autres, un amour qui nous pousse à partager les trésors inestimables de la foi, de l'espérance et de la charité.

Guy Dosso-Yovo

COMMERCANTES ET COMMERCANTS DU MARCHE DANTOKPA SE SOUVIENNENT ET RENDENT GRACE



DU 19 AU 28 FÉVRIER 1990 S'EST TENUE
À L'HÔTEL PLM ALÉDJOU DE COTONOU LA
CONFÉRENCE NATIONALE DES FORCES VIVES
DE LA NATION.

relever par les fils et les filles du Bénin.

MANQUE D'AMOUR VRAI

Même si l'Archevêque, Mgr de Souza qui a présidé cette célébration a, dans son homélie de circonstance, affirmé ne rien connaître en politique, son expérience d'homme d'Église et celles acquises à la tête de la Conférence Nationale et le Haut Conseil de la République, lui ont permis de diagnostiquer le mal dont souffrent les enfants de ce pays. Ce mal, nul doute, a nom : manque d'amour, d'amour vrai pour le Bénin. Il ne s'agit pas, comme l'a si bien précisé Mgr de Souza, de ce vocable prononcé du bout des lèvres et Jamais manifesté en actes, le superficiel, l'égoïste, le destructeur et le calculateur, mais du vrai amour qui se dépense sans compter et sans attendre : l'amour-sacrifice...

A cette messe, on notait la présence du Président de la République, M. Nicéphore Dieudonné Soglo, ainsi que celle des membres de son gouvernement et des députés de l'Assemblée nationale.

Les manifestations de cet anniversaire du souvenir et d'action de grâce sont closes. Mais cet amour préché par l'Évêque et dont la mise en application effective est indispensable par chaque fils du Bénin reste à parfaire si nous voulons sincèrement sauver ce pays.

Prosper Hodonou



LE PEUPLE TOGOLAIS VEUT LA DEMOCRATIE ET NON LA « DEMOCRATIE »

Le processus déclenché au Togo, depuis juin 1991, pour l'avènement de la démocratie dans ce pays est véritablement en danger. Le drame que vit aujourd'hui ce pays frère, appelé il n'y a pas longtemps encore « LE HAVRE DE PAIX » par les adulateurs du défunt régime, est l'une des conséquences directes de l'impunité dont se targuent les auteurs des violations des Droits de l'Homme qui y ont régné en maîtres absolus pendant près d'un quart de siècle.

Pourtant tout le monde garde encore en mémoire la place de premier plan occupée par les Droits de l'Homme dans l'ordre du jour de la Conférence nationale souveraine tenue à Lomé aux mois de juin et juillet 1991 : les révélations livrées au cours de ladite Conférence, soit par les victimes des violations de ces droits (arrestations, longues détentions sans procès ou à l'issue de procès inéquitables, traitements délibérément éprouvants, morts suspectes et meurtres consciemment organisés d'opposants politiques notamment au centre de réinsertion sociale de Kaza), soit par la Commission nationale des Droits de l'Homme (exécutions extra-judiciaires perpétrées par les Forces de sécurité de Pya, à l'intérieur ou aux abords des parcs nationaux, réserves de chasse proches de Sansané-Mango, à la lagune de Bé de Lomé) sont très accablantes pour l'armée togolaise et le parti autrefois omnipotent dont elle était le support.

Ces dénonciations, preuves à l'appui, comme on devait s'y attendre, n'ont pas été du goût des mis-ens cause qui les ont rejettées en bloc, les qualifiant de mensonges, d'affabulations, de pures inventions.

Si résolument ils n'avaient rien à se reprocher, pourquoi s'ingénient-ils alors, par des pressions qui ne disent pas leur nom et par des actes de déstabilisation, à empêcher le gouvernement de transition d'ouvrir des enquêtes approfondies sur les allégations de violations passées des Droits de l'Homme, de traduire en justice leurs auteurs éventuels et de mettre en œuvre des réformes susceptibles de reconstruire en profondeur le peuple et son armée ?

La réponse pourrait être toute trouvée : non seulement le « créateur » des Forces armées et des Forces de sécurité togolaises n'est jamais au courant des funestes besognes dont on les accuse mais, ici encore, l'avantage est ordinairement du côté de l'homme du 13 janvier, car il est à la tête de l'armée qui lui vole une fidélité aveugle.

Cette attitude du 1er Togolais, est en contradiction flagrante avec les engagements solennels auxquels le Togo a soumis en ratifiant, en 1984, le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques et, en 1987, la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traite-

ments cruels, inhumains ou dégradants.

Où est la parole d'honneur ?

Ainsi, l'impunité, c'est-à-dire l'absence de sanction, est l'une des principales causes de la persistance de l'armée togolaise à s'insurger de façon intempestive et violente contre la légalité. Et cela, chaque fois, à l'instar de son Chef Suprême !!!

L'impunité laisse alors libre champ au processus de déstabilisation engagé et entretenus par ceux qui complaisent à l'ignominie et qui prennent le pouvoir non pas comme source de services, mais comme amour de domination.

Serait-ce parce que le Haut Conseil de la République tarde à adopter le projet d'une nouvelle amnistie figurant au programme du nouveau gouvernement et qui, selon les autorités togolaises, sera « de nature à favoriser le processus de réconciliation nationale, à faire de nouveau régner la discipline au sein

de l'armée et rétablir sa neutralité » que le Togo vient de connaître, le mardi 5 mai 1992, l'attentat perpétré par un groupe « de type commando militaire » (sic) contre M. Gilchrist Olympio, opposant notoire au Chef de l'Etat et fils du Premier Président du Togo, Sylvanus Olympio, assassiné le 13 janvier 1963 par celui-là que l'on sait ?

L'attentat a fait des morts sur le coup dont notamment le médecin personnel de M. Gilchrist Olympio, le Docteur Marc Atidepe, Président de l'Union togolaise pour la réconciliation (UTR) et M. Elliot Ohin, Président du Mouvement togolais pour la démocratie (MTD). Quant à M. Gilchrist Olympio grièvement atteint, des balles ont été retirées de son corps (hanche, poumon, intestin...) et son état de santé demeure très préoccupant.

L'engrenage de violences générée par cet acte crâpuleux éloigne inexorablement de l'honneur, de la liberté, de l'amour de la démocratie et de la justice auxquels aspire le peuple togolais .

Si tant est que sécurité, coopération et sauvegarde de la personne humaine sont les piliers sur lesquels reposent la démocratie et l'avenir des peuples, alors le monde attend avec impatience que l'ONU, l'OUA et le Parlement européen répondent positivement et promptement à l'appel pressant que leur a lancé le Premier Ministre togolais, M. Koffigoh, en vue de constituer une commission internationale d'enquête indépendante chargée de faire la lumière sur cet attentat et d'en identifier auteurs et commanditaires. Cela contribuerait sûrement à mettre fin aux manœuvres criminelles privilégiées par ceux qui pensent que le pouvoir est au bout du fusil.

Cependant, qu'on ne se nourrisse pas d'illusions. Des tentatives de blocage pointent à l'horizon. Déjà le Chef de l'Etat qui reconnaît (enfin !) n'est pas le Chef de l'Exécutif fait clamer haut et fort qu'il n'a pas été consulté sur la constitution d'une commission internationale d'enquête indépendante. Serait-elle une réserve signifiant, en filigrane, une éventuelle opposition à la venue au Togo d'une telle commission ?

Ce qui est sûr, c'est que l'ONU, l'OUA et le Parlement européen feraienr œuvre utile et salutaire en donnant satisfaction à celui à qui la Conférence nationale souveraine du Togo a confié la conduite de la destinée du pays durant la période de transition : alors les rancœurs seront apaisées et la réconciliation trouvera un terrain fécond et sûr. Le Togo en a tant besoin pour éviter ou mieux pour mettre fin à ce cycle de violence qu'attisent des ténors de partis qui rêvent le pouvoir au point de transformer la DEMOCRATIE naissante au Togo en « DEMOCRATIE ».

La trêve politique dont le Premier Ministre, M. Koffigoh, vient de prendre l'initiative et à l'instauration de laquelle tous les protagonistes semblent décidés à s'atteler devrait y contribuer largement, si elle permettait, d'une part, de récupérer les armes, toutes les armes en possession des partisans survoltés de tous bords, et, d'autre part, d'obtenir de l'armée togolaise qu'elle mette fin à ses manœuvres de diversion, d'intimidation, de harcèlement, de violences gratuites, qu'elle ne doive pas utiliser contre le peuple les armes acquises pour défendre ce même peuple et qu'elle se convainque de ce que seul « le consentement des hommes réunis en société est le fondement du pouvoir ».

Mais si bénéfique puisse-t-elle être, cette trêve ne suffit pas pour réconcilier entre eux tous les Fils et Filles du Togo. Elle doit absolument déboucher sur un sublime pardon réciproque, générateur de la véritable paix et de la véritable justice sociales « sans lesquelles prospérité et honneur sont gravement compromis pour tout peuple ».

Sophie Bessis (MFI)

SIRUS

ENVIRONNEMENT : QUI PAIERA LE SURCOUT DE LA PROTECTION DE LA PLANÈTE ?

(Suite de la page 7)

treint et souhaitent lui en voir assumer d'autres comme la lutte contre la désertification mise en avant par les Africains. On estime également que les fonds qui lui sont alloués sont notoirement insuffisants et qu'il faut lui trouver des ressources moins aléatoires. L'idée de créer une taxe mondiale sur les émissions de gaz carbonique qui pèse surtout sur les pays industriels responsables de 80 % des rejets dans l'atmosphère — et dont les revenus serviraient à financer la protection de l'environnement mondial — est jugée par beaucoup comme le meilleur moyen de garantir au Fonds des revenus réguliers. Mais si la CEE n'y est pas hostile, Washington a opposé un refus catégorique à cette proposition.

Les PVD craignent enfin que le rôle d'administrateur du Fonds dévolu à la Banque mondiale au détriment du PNUD et du PNUE relégués dans des tâches d'expertise et de formation ne leur donne guère voix au chapitre dans le choix des projets à financer. Si la compétence de la Banque mondiale n'est pas mise en doute, on en critique le fonctionnement fort peu démocratique qui donne aux grands pays développés la réalité du pouvoir au

sein de ses instances dirigeantes, l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon pouvant ainsi accorder des subсидies au Tiers monde en fonction de priorités qu'ils sont seuls à définir.

Le dossier financier de « l'écodéveloppement » a donc pris l'allure d'une nouvelle confrontation Nord-Sud. Le premier reproche au second a relative indifférence vis-à-vis des dangers qui menacent la planète et soupçonne ses représentants de ne s'intéresser une fois de plus qu'à son porte-monnaie. Quant au Sud, il s'indigne du mépris affiché par les nations industrielles pour les problèmes spécifiques du développement, de leur éternelle volonté d'être les seules à décider et de leur refus farouche de voir les pays pauvres se mêler de leurs affaires. Si risque planétaire il y a, protestent ses responsables, le Sud doit avoir un droit de regard sur ce qui se passe au Nord dans le domaine de l'environnement. Autant demander la lune, compte tenu de l'état actuel des rapports de forces mondiaux. Il faudra bien pourtant finir par s'entendre si l'on veut freiner la dégradation des écosystèmes avant qu'il ne soit trop tard.

L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS...

VIOLENCE POLITIQUE AU TOGO

(suite de la première page)

ce des armes au débat contradictoire et démocratique. Leur choix, c'est le retour au monolithisme, à la dictature, au pouvoir absolu « qui a des raisons que la République ne connaît pas » et qui, ayant illustré 24 ans durant le régime du général Gnassingbé Eyadéma, constitue aujourd'hui tout l'écueil de la démocratie togolaise. Le véritable handicap pour le pouvoir du premier Ministre, M. Joseph Kokou Koffigoh, et pour tout le peuple togolais est d'avoir un adversaire de l'effo de l'General Eyadéma, Chef de l'Etat, qui refuse de se conformer à certains actes de la Conférence nationale souveraine : en dépit du nouveau contexte démocratique, le « timonier national » n'entend pas se départir de sa vieille conception monarchique du pouvoir.

Mais alors que les instances démocratiques mises en place au Togo par la Conférence nationale souveraine sont soupçonnées de conduire à terme la Transition par l'organisation d'élections libres et transparentes, les ennemis du Renouveau démocratique créent le diabolique incident du 5 mai 1992 en perpétrant un attentat crapuleux contre Monsieur Gilchrist Olympia, l'un des leaders influents de l'opposition au régime du Général Eyadéma et candidat potentiel aux prochaines élections présidentielles.

IL EST DEVENU PERILLEUX D'ETRE CANDIDAT AUX PRESIDENTIELLES AU TOGO

Très vite, les regards se sont tournés vers le Général Gnassingbé Eyadéma et ses fidèles acolytes du Rassemblement du peuple togolais (R.P.T) et surtout vers les éléments de « son armée » qui lui sont restés fidèles par affinité ethnique et pour des intérêts bassement matériels. En effet, l'opinion publique togolaise, voire africaine, est d'autant plus portée à désigner d'un doigt accusateur le peleton kabé (ethnie du Président Eyadéma) de l'armée togolaise que celui-ci n'en n'est pas à sa première bavure. De même, plus personne ne se méprend sur ses méthodes maximalistes, sa logique anti-démocratique et ses désseins déstabilisateurs. Aussi, ce peleton kabé de l'armée togolaise ne reconnaît-il qu'un seul maître : le Président Eyadéma ; lui-même visiblement mal à l'aise dans ce processus de transition démocratique où son parti, le tout-puissant R.P.T. d'hier, se retrouve désormais en minorité et tenu en horreur sur une scène politique totalement métamorphosée et littéralement occupée par des opposants, des adversaires politiques de tous les temps.

Cette « frustration », selon l'opinion courante, paraît insupportable pour le « timonier national » qui s'acharne épandrement et par tous les moyens à reconquérir son titre de guide suprême de la nation togolaise ainsi que tous les attributs politiques qui lui ont échappé depuis la Conférence nationale des forces vives togolaises. Devant l'impossibilité de restaurer, par la voie démocratique, l'ancien ordre politique que le peuple togolais est décidé à anéantir, et conscient également de ses propres limites à se réapproprier le fauteuil présidentiel par la voie des urnes dans ce nouveau contexte pluraliste, le Président



Eyadéma aurait opté pour la solution extrême qui consistait à faire traquer à mort tous ceux qui se mettraient en position de lui succéder à la tête de l'Etat togolais.

Puisque son opposant irréductible de vieille date, Gilchrist Olympia, est de ceux-là, on comprend qu'il ait été une cible privilégiée de cette fusillade du 5 mai dernier qui a coûté la vie à plusieurs membres de sa délégation. Et à en croire les révélations d'un autre leader politique influent du Togo, M. Edem Kodjo, la mésaventure de Gilchrist Olympia ne serait qu'un épisode d'une croisade militaire bien préparée et destinée à éliminer un certain nombre de candidats potentiels aux élections présidentielles du mois d'août prochain.

ET LE DEVOIR D'INGERENCE ?

Prise sous un autre angle, cette logique de violence et de terreur militaires entretenue au Togo par des forces abjectes, vise en dernière instance à porter un coup mortel à l'expérience démocratique de ce pays. Une expérience déjà trop douloureuse, soumise aux pires épreuves et périls militaires. Et comme si le bilan n'était pas assez catastrophique, vient de s'y ajouter une nouvelle tragédie lourde de conséquences. La plus redoutable pourrait provenir d'une campagne électorale très chaude, avec son lot de suspicitions, de menaces, de heurts, de violences politiques et ethniques et de règlements de compte qui, à vouloir s'y méprendre, pourraient atteindre les proportions d'une guerre civile ou y amener de façon inextinguible.

Cette hypothèse, quoiqu'elle paraisse pessimiste et macabre ne peut cependant plus être ignorée dans l'analyse de la situation socio-politique actuelle du Togo. Alors il est important de rechercher les moyens de mettre hors d'état de nuire ceux qui, par un malin plaisir, font office d'assassins de la Démocratie au Togo. Ainsi, après que tous les gardiens de la Démocratie aient réagi à l'unisson et « condamné avec la dernière énergie » l'attentat perpétré contre Gilchrist Olympia, il est maintenant opportun d'agir. Mais l'action dont il est question ici, doit être concrète, opérante et porteuse : elle ne saurait être circoscrise au niveau des seuls démocrates togolais, mais devra plutôt mobiliser toute l'Afrique autour d'un idéal universel qui se trouve être étouffé, bafoué et mis en péril.

C'est bien l'occasion de faire fonctionner les mécanismes sous-régionaux et régionaux de solidarité et de coopération multiforme et même de donner enfin un réel contenu au fameux principe du *devoir d'ingérence* qui ne demande qu'à être appliquée.

KOFFIGOAH AU CREUX DE LA VAGUE : QUELLE ISSUE ?

Une telle démarche pourrait bien se révéler une issue de secours pour le gouvernement de transition de M. Joseph Kokou Koffigoh, apparemment dépassé par les événements. Ce Premier ministre pris dans l'état d'une cohabitation périlleuse et qui s'est déjà vu reprocher, à maintes reprises, sa mollesse et son manque d'autorité, vient d'essayer le coup de grâce de la part de son peuple qui a réclamé sa démission au lendemain de l'attentat contre Gilchrist Olympia. Alors que le gouvernement de transition de Lomé est aujourd'hui au plus bas de sa crédibilité et de sa popularité, il se trouve qu'au surplus, la crise de confiance latente entre Joseph Kokou Koffigoh et son peuple a maintenant atteint son comble et peut-être même son point de non-retour.

Ce qui, du reste, n'est que la manifestation du ras-le-bol d'un peuple excédé qui n'en peut plus de subir avec résignation et sous le regard impuissant des dirigeants de la Transition, les humiliations, les brimades et autres exactions d'une poignée de militaires aigris et réfractaires au Renouveau démocratique. Nombreux sont en effet les Togolais qui partagent aujourd'hui le sentiment de déception selon lequel Joseph



Kokou Koffigoh, élu à la Conférence nationale pour être le premier garant du processus de démocratisation au Togo, se serait comporté, à la suite des événements douloureux du 23 novembre 1991, comme un subjugué du Général Eyadéma qui lui aurait fait subir son dictat sur toute la ligne. C'est du moins ce qui a fait dire au président du Comité d'action pour le Renouveau (CAR), M. Yao Agbeyogo, que le pouvoir institutionnel était assuré par le gouvernement du Premier ministre Joseph Kokou Koffigoh tandis que le pouvoir de sanction serait détenu par l'Armée et les Forces de sécurité, soumises pour une large part à l'autorité du Président Gnassingbé Eyadéma.

Dans ces conditions, il apparaît que le chef du gouvernement togolais, Joseph

Kokou Koffigoh, n'a pratiquement plus aucune carte à jouer pour convaincre les siens alors même qu'il est tenu par un impératif des plus astreignants : organiser les divers scrutins (référendum, élections législatives et présidentielles) dans les délais prévus. Mais avant d'en arriver là, il y a bien autre chose qui urge, en l'occurrence la commission d'enquête internationale (ONU, OUA et Parlement européen) qui devra faire la lumière sur les tenants et les aboutissants des événements du 5 mai dernier et cela, bien sûr, dans l'objectif d'impliquer aux auteurs de cet attentat un châtiment qui soit à la mesure de leur forfait. Cela semble être, en tout cas, dans l'état actuel des choses, le seul élément susceptible de redresser peu ou prou la barre, de rendre justice au peuple togolais et surtout de lui redonner espoir à un moment où il est plus que blasé.

Laurent QUENUM

LE SAVEZ-VOUS ?

CANCER : UN « VACCIN » A L'ESSAI

Utopique, le vaccin contre le cancer ? Pas sûr. En tout cas, le Dr Steven Rosenberg, de l'Institut national du cancer de Bethesda (Etats-Unis) espère l'obtenir : il a récemment traité un patient atteint d'une tumeur maligne, en lui injectant ses propres cellules malades et modifiées. La méthode a tout d'abord consisté à prélever 200 millions de cellules cancéreuses dans la tumeur. Celles-ci ont, ensuite, subi une manipulation génétique : on a inséré, dans leur noyau, le gène responsable de la production d'une toxine antitumorale. Puis, on les a réinjectées au malade.

Les chercheurs pensent ainsi stimuler quelques lymphocytes, des cellules capables d'attaquer aux tumeurs. Dans un second temps, ces lymphocytes dopés seront prélevés, cultivés, puis réinjectés en très grand nombre — environ 200 milliards — afin de provoquer une réponse immunitaire assez forte pour détruire la totalité des cellules malades. Les tests réalisés sur des souris se sont montrés concluants. Ce « vaccin », s'il se révèle efficace, ne permettra pas de prévenir la maladie, mais sera intéressant dans le traitement des cancers naissants.

UN NOUVEAU VACCIN

Des chercheurs américains viennent de mettre au point un vaccin antipneumonique bien toléré par les nourrissons pour les protéger des pneumonies. Ce vaccin représente un progrès non négligeable, car jusqu'à présent, on ne pouvait obtenir une immunisation satisfaisante chez les enfants de moins de deux ans. Mais avant de le commercialiser, d'autres études sont nécessaires pour confirmer son efficacité et ses éventuelles interactions avec d'autres vaccins.

EDUCATION - FORMATION

AFRIQUE : LES ECOLES INTER-ETATS DANS LA TOURMENTE

Les écoles inter-États créées en Afrique depuis les années soixante avaient pour ambition de devenir un fer de lance de l'intégration régionale. La crise économique mais surtout l'absence de volonté politique des Etats ont mis en péril quelques-unes de ces écoles. La relance des efforts de regroupements régionaux sera-t-elle accompagnée d'un véritable effort de sauvegarde de ces écoles inter-États ?

C'est dès 1961, à l'occasion des Journées médicales de Dakar, que les pays africains francophones lancent l'idée de la création, dans le cadre de l'Université de Dakar, d'une Faculté vétérinaire à vocation régionale. Malgré l'aide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il faudra attendre jusqu'en 1968 pour que cette institution soit mise en place. Trois ans plus tard, elle deviendra une institution spécialisée de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM). A ce titre, elle obtiendra une autonomie administrative et financière vis-à-vis de l'Université de Dakar et sera transformée en Ecole inter-États des sciences et médecine vétérinaire (EISMV) de Dakar. Son évolution, bien que laborieuse, est une manifestation de la volonté politique des dirigeants francophones d'Afrique d'unir leurs efforts pour former leurs élites et favoriser l'intégration sous-régionale. L'Organisation de l'Unité africaine (OUA), à travers certaines résolutions, encouragera, elle-même, un tel partenariat.

SITUATION FINANCIERE DEPLORABLE

On assiste, dès lors, à une multiplication de cette catégorie d'écoles dans des secteurs de l'économie aussi divers que les assurances et le transport ferroviaire. En 1972, par exemple, le gouvernement camerounais signe avec l'Organisation des Nations unies (ONU) un accord pour installer dans son pays l'Institut de formation et de recherche démographique (IFORD). Implantée à Yaoundé, l'IFORD accueille les ressortissants de 25 pays africains d'expression française. La création du « Regional Institute for Population Sciences », qui forme les étudiants africains d'expression anglaise, résulte d'un accord du même type signé entre l'ONU et le gouvernement ghanéen en 1971.

Autres établissements inter-États créés pendant la même période : l'Institut international des assurances (IIA) de Yaoundé et l'Ecole supérieure internationale de journalisme de Yaoundé (ESIJY) sont également le fruit d'une coopération entre les ministères africains francophones des Finances, d'une part, et de l'Information, d'autre part. Parmi les principales

écoles inter-États créées dans d'autres secteurs et qui fonctionnent encore, on peut citer l'Institut africain de l'informatique (IAI) de Libreville en activité depuis 1971, l'Ecole supérieure africaine des chemins de fer (ESACC) de Brazzaville depuis 1987, ainsi que l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) d'Abidjan, et le Centre inter-africain de formation à la maintenance en micro-informatique (CAF-MICRO) de Lomé depuis 1990.

Au total, l'Afrique noire franco-phone abrite actuellement une vingtaine d'écoles inter-États. Quel-



ques-unes d'entre elles exercent leurs activités dans de bonnes conditions. C'est le cas de l'ARTM, par exemple, qui bénéficie d'une aide du Japon, de la Corée du Sud, de la Norvège, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et du Fonds européen pour le développement (FED). Ce soutien lui a permis d'acquérir des équipements pédagogiques modernes. Mais certaines autres comme l'Ecole supérieure des industries textiles (ESIT) de Ségou, au Mali, sont obligées de diminuer leurs effectifs pour équilibrer leur budget. D'autres, encore, sont dans une situation encore plus déplorable. Ainsi, le Centre d'études supérieures en administration et management (CESAG) de Dakar, après une dizaine d'années de fonctionnement, est menacé d'être purement et simplement mis en liquidation à cause d'insurmontables difficultés financières. Bien qu'étant la première institution universitaire inter-États africains francophones, l'EISMV est confrontée à un pro-

blème grave : en janvier, elle totalisait près d'un milliard de F CFA d'arriérés de contributions des pays membres pour un budget de 450 millions de F CFA. L'IAI, se retrouve, elle, avec plus d'un demi-milliard d'arriérés de contributions, ce qui paralyse son fonctionnement au point que même son téléphone a été coupé. Le centre de documentation prévu lors de la création de l'institut en 1972 n'a d'ailleurs jamais vu le jour, alors que faute de moyens, la revue de l'institut a cessé de paraître. Sans parler du mauvais état du bâtiment qui abrite l'institut.

MANQUE DE VOLONTE POLITIQUE

Le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) rencontre les mêmes problèmes. Alors que les pays africains l'ont créé pour gérer la carrière des universitaires, aider au développement de la recherche

qui a favorisé la création d'écoles inter-États n'est pas très encourageant, puisqu'on constate que la grande majorité d'entre elles tournent au ralenti.

Certes, la crise économique, qui affecte les pays africains, explique en partie cet échec. Mais ce n'est pas la seule explication. Il est indéniable que la volonté de chaque Etat de concentrer autant de structures de formation supérieure que possible à l'intérieur de ses frontières a handicapé le développement de projets régionaux. Plus grave, les pays africains perdent leur crédibilité en laissant trop souvent leurs engagements sans suites concrètes. Un exemple : pour organiser le dernier concours d'agrégation à Brazzaville en novembre et décembre 1991, la direction du CAMES a dû faire appel à la coopération française. Aucun des onze pays qui avaient envoyé 55 candidats n'a voulu payer les 30 millions de FCFA nécessaires pour assurer le bon déroulement des épreuves.

Les difficultés financières auxquelles les institutions inter-États font face influent aussi sur le niveau des enseignements. Ainsi, l'absence des matériels didactiques adéquats, le recyclage irrégulier des enseignants et le manque d'interconnexion entre les écoles concernées et les entreprises évoluant dans les secteurs d'activité de ces écoles, constituent-ils des blocages qui rendent difficile la bonne formation de cadres de haut niveau. Pour avoir trop duré, cette situation discrédite, aujourd'hui, toute l'université africaine. Les dirigeants du continent noir sont de plus en plus conscientes de l'urgence des mesures à prendre afin d'éviter une marginalisation encore plus grande de leurs institutions universitaires. Il leur reste à accorder, enfin, leurs paroles avec leurs actes.

Paul-John-Marc Tedga

A MEDITER

«La vraie démocratie est celle qui permet à chaque individu de donner son maximum d'efforts. Pourquoi faut-il, qu'à côté de cette démocratie féconde, il en soit une autre, stérile et dangereuse, qui, sous je ne sais quel prétexte d'égalité chimérique, rêve d'absorber et d'absorber l'individu dans l'Etat. Cette fausse démocratie a le goût, j'ose dire le culte, de la médiocrité. Tout ce qui est supérieur lui est suspect. On pourrait définir cette démocratie, la ligue de tous ceux qui veulent vivre sans travailler, consommer sans produire, arriver aux emplois sans y être préparés, aux honneurs sans en être dignes.»

Louis PASTEUR